

Défense de la langue française



N° 237
juillet - août - septembre 2010

Du président

- 2 Aux Plumiers d'or.
Angelo Rinaldi,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 5 Suisse : loi sur les langues.
Étienne Bourgnon
8 Adélaïde à l'honneur.
Philippe Marsé
12 Carnaval français en Russie.
Daria Kvasnitsyna
13 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 16 Remerciements
de *Jean Quatremer*

Le français en France

Vocabulaire

- 21 L'Académie gardienne
de la langue.
22 Mots en péril.
Jean Tribouillard
23 Acceptions et mots
nouveaux.
24 Romanichel.
Bernie de Tours

- 25 Notre pain quotidien.
Pierre Delaveau
28 La mélodie française.
Stéphane Malbec-Garcia
31 Actualité de la néologie.
Anne-Marie Lathière

Style et grammaire

- 36 Transitifs et intransitifs :
mode d'emploi.
37 Quant à « quand »...
Bernard Moreau-Lastère
39 Le saviez-vous ?
Jean Tribouillard
Jean-Pierre Colignon,
Jacques Pépin

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua
44 Un Américain en colère.
Robert J. Berg
45 Taxer ou traiter ?
François Thouvenin
46 Le corbeau et le renard.
Bernard Leconte
47 De la valeur des mots...
Jean-Pierre Colignon
47 Vive le bilinguisme !

Comprendre et agir

- 48 Le Garde-mots.
Élisabeth de Lesparda

- 50 Pourquoi *pain béni*,
mais *jour béni* ?
Jacques Groleau
52 Littérature définitionnelle.
Jean-Pierre Colignon
53 Mots croisés
de Melchior.
54 L'Éyja, Alger...
des îles qui n'en sont pas.
Ange Bizet
56 Scientifiques, êtes-vous
logue ou *logiste* ?
Georges Gréciet
58 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
59 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

La langue française pour

- 60 Gérard de Cortanze.

Nouvelles publications

- 63 *Claudie Beaujeu*
Jacques Dhaussy
Nicole Vallée

I à XIV

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret
Technic Imprim
91970 Les Ulis

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2010-3
Dépôt légal n°8
CPPAP n°0313 G 83143

Aux Plumiers d'or



Notre président Angelo Rinaldi, de l'Académie française, était l'invité d'honneur de la Marine nationale, à l'occasion de la remise des prix du Plumier d'or 2010, le 12 mai, dans les somptueux salons de l'hôtel de la Marine.

L'Académie française, qui n'a que trois siècles et demi, est assez mal connue, un peu comme une institution qui serait dans les nuages. En fait, notre pays a élevé un palais à la gloire de la nuance, à la gloire de la précision des termes : c'est l'Académie française – qui est composée de quarante membres. Ces quarante membres, quelquefois regardés comme des conservateurs un peu rancis, deviennent tous des génies dès qu'ils ne sont plus que trente-neuf et qu'il y a un nouveau poste à pourvoir.

Nous nous réunissons le jeudi et nous travaillons dès 9 heures et demie pour la commission du Dictionnaire. La tâche de cette commission consiste à recevoir les mots nouveaux, communiqués par toutes les administrations, y compris la Marine, d'ailleurs. Nous

en vérifions la définition et, si ces mots sont scientifiques ou juridiques, il arrive que nous demandions à quelques-uns de nos confrères de la préciser.

Outre la préparation du *Dictionnaire*, nous attribuons des prix. Je dois vous dire que l'Académie est très riche et qu'en même temps nous sommes très pauvres, parce que l'argent qui transite chez nous nous le donnons aux autres, pour des fondations ou des prix littéraires.

Je suis venu rendre hommage à votre talent, car parmi vous figurent, j'en suis certain, des écrivains de demain. C'est l'hommage de toute l'Académie française que je vous transmets, et particulièrement celui de notre secrétaire perpétuel. M^{me} Hélène Carrère d'Encausse m'a prié de vous saluer tous, sans oublier, dit-elle (c'est là que l'on voit ses origines), sans oublier les professeurs. C'est un hommage particulier à l'intérieur d'un hommage général à vous, les lauréats, et à la langue française.

Il n'y a pas de langue supérieure à d'autres, mais il y a des particularités pour certaines langues.

Pourquoi le français a-t-il cette beauté ? Parce qu'en français le mot cesse d'être un terme pour devenir une parole, c'est-à-dire qu'il a une valeur qui va au-delà de la définition exacte, et, cette valeur, c'est d'être élégant et de laisser une marge d'illusions infinies dans laquelle l'imagination et le sentiment peuvent vagabonder à notre gré. C'est aussi une ouverture à l'esprit dont vos travaux témoignent, et je vous en félicite.

Angelo Rinaldi
de l'Académie française

NDLR : Angelo Rinaldi vient de publier *Dans un état critique*, recueil de 120 chroniques parues au *Nouvel Observateur* entre 1998 et 2003 (La Découverte, « Les empêchés de penser en rond », 408 p., 20 €).



Le

français

dans le

monde

Suisse :

loi sur les langues

La loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (en abrégé : loi sur les langues), adoptée par le Parlement fédéral le 5 octobre 2007, a fait l'objet d'une analyse dans le numéro 226 de la présente revue. Pour diverses raisons, elle n'a été mise en vigueur que le 1^{er} janvier 2010 et l'ordonnance d'application, approuvée le 4 juin 2010 par le gouvernement, a pris effet le 1^{er} juillet 2010. Voici les dispositions essentielles de cette ordonnance.

1. Centre de compétence national du plurilinguisme

La Confédération a décidé de confier à l'Institut du plurilinguisme de l'Université et de la Haute École pédagogique de Fribourg le Centre de compétence national du plurilinguisme, dont le but est fixé à l'article 17 de la loi : coordonner et conduire la recherche appliquée dans les domaines liés aux langues et au plurilinguisme. Ce choix a été dicté par le fait que Fribourg est un canton bilingue et que son université possède déjà une structure idoine. La Confédération versera au canton une subvention annuelle de 1,5 million de francs.

2. Promotion du romanche et de l'italien

En se fondant sur l'article 22 de la loi sur les langues, le gouvernement maintient son aide de 7 millions de francs aux cantons des Grisons et du Tessin pour la promotion du romanche et de l'italien.

3. Encouragement des échanges scolaires

Le gouvernement fédéral souhaite que les échanges scolaires entre les communautés linguistiques soient doublés, afin de renforcer la cohésion nationale. À l'heure actuelle, quelque 15 000 jeunes sont intéressés par ces échanges.

4. Quotas dans l'administration fédérale

Les sept départements (ministères) et la chancellerie fédérale doivent veiller à employer 70 % de germanophones, 22 % de francophones, 7 % d'italophones et 1 % de romanchophones. Il s'agit de quotas de caractère indicatif.

On a constaté que les Suisses alémaniques étaient surreprésentés dans certains départements, surtout dans les fonctions dirigeantes. Cependant, l'ordonnance du 4 juin 2010 ne fixe aucun quota pour les cadres. Elle se borne à préciser qu'ils devront connaître deux langues officielles et comprendre une troisième.

Un poste de délégué au plurilinguisme sera créé afin de sensibiliser les responsables au respect des minorités linguistiques dans l'administration fédérale.

5. Langues de travail et traduction

L'article 9 de la loi sur les langues stipule que les employés de l'administration fédérale travaillent, au choix, en allemand, en français ou en italien. À ce propos, l'ordonnance prévoit la création de seize postes de traducteurs supplémentaires. L'augmentation des services linguistiques italophones permettra de garantir une parution plus systématique des publications dans la langue de Dante. Quant au romanche, il sera désormais considéré comme langue partiellement officielle. Un poste de coordonnateur pour les traductions et les publications en *rumantsch grischun* sera créé. Ces mesures devraient coûter environ 2,5 millions de francs.

Le conseiller fédéral (ministre) compétent, M. Didier Burkhalter, a déclaré, dans une conférence de presse, que le multilinguisme

est un élément important de la cohésion nationale. On a prévu, pour l'ensemble de ces mesures, un budget de 15 millions de francs.

En conclusion, on peut encore citer l'avis du ministre quant au sens du multilinguisme en Suisse face au développement de l'anglais. Ce sont, a-t-il dit, deux choses différentes. D'une part, on ne peut rester à l'écart de l'évolution internationale. Les jeunes, d'ailleurs, affectionnent l'anglais. D'autre part, « *le multilinguisme de la Suisse doit être vécu comme une chance en termes de culture, sur le marché du travail et dans la vie* ».

Étienne Bourgnon

Cercle François-Seydoux

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Adélaïde à l'honneur

La Plume d'or 2010 a été remportée par l'Australie ! Cette lettre du directeur de l'Alliance française d'Adélaïde montre à quel point notre langue est bien vivante aux antipodes. Une nouvelle fois, nous remercions le sénateur André Ferrand, représentant les Français établis hors de France, qui soutient ce concours depuis des années et nous permet de récompenser le lauréat : il lui offre une semaine à Paris et lui remet son prix au Sénat, pendant la Semaine de la langue française.

Je suis très heureux que Martin Penhale soit le grand vainqueur de votre concours de La Plume d'or 2010.

C'est l'étudiant qui m'a le plus impressionné lors des tests que chaque étudiant passe pour déterminer son niveau au moment de son inscription. Je me souviens même lui avoir dit que je ne comprenais pas pourquoi il voulait prendre des cours !

Je crois que c'est comme chez les grands concertistes : eux savent que l'on étudie toute sa vie... le mauvais musicien, lui, est rapidement convaincu qu'il n'a plus besoin de cours...

Pour revenir à Martin, je vous confirme qu'il doit ses résultats uniquement à son travail et à ses compétences.

Bien entendu, l'Alliance française d'Adélaïde est pour sa part comblée de lui avoir donné l'occasion de participer à votre concours et d'avoir ainsi pu contribuer à son succès. Je profite de ce message pour remercier très sincèrement son professeur Marylène Westley, qui l'a motivé et qui a tout fait pour qu'il participe à vos épreuves.

Permettez-moi aussi de transmettre vos félicitations aux membres du comité de l'Alliance française d'Adélaïde qui œuvrent tous les jours pour le succès de notre belle institution et spécialement en cette année 2010 qui fête les cent ans de l'Alliance française à Adélaïde !

Enfin, je dois vous annoncer notre Festival français des 13 et 14 novembre 2010 (7^e du nom et seul festival de ce type en Australie : la région invitée est, cette année, l'île de la Réunion), où nous espérons avoir le plaisir d'accueillir Philippe Beussant, académicien et ancien président de l'Alliance française d'Adélaïde à la fin des années 1960.

Je sais que le programme du sénateur Ferrand est très chargé, mais nous serions très honorés de sa visite s'il avait la possibilité de venir en Australie.

Encore merci pour ce que votre association et vous-même réalisez pour la langue française !

Philippe Marsé

Lauréats de La Plume d'or 2010

1 ^{er}	Martin Penhale	Adélaïde	Australie
2 ^{es}	Mary Doyle	Dublin	Irlande
	Cristina Fediuc	Constanza	Roumanie
4 ^{es}	Leanice Hart	Los Angeles	États-Unis
	Stefania Miglan	Ploiesti	Roumanie
	Sammy Pérez Jarvis	La Havane	Cuba
	Moreno Stambazzi	Forli	Italie
8 ^{es}	Claudia Anca	Bucarest	Roumanie
	Clarissa Cavalli	Forli	Italie
	Mandabi Guha	Calcutta	Inde
	Tatiana Guimarei	Sao Paulo	Brésil
12 ^{es}	Maria Helena Guinle	Rio de Janeiro	Brésil
	Brenda Gutierrez-Franco	Guayaquil	Équateur
	Ksenia Pétrova	Saint-Pétersbourg	Russie
15 ^{es}	Mercedes Natividad Chaveco Cabrera	La Havane	Cuba
	Marcela Medina	Quito	Équateur
	Jessica Ndrianasy Ranesizafiniaina	Majunga	Madagascar
	Catherine Partina	Moscou	Russie
	Aderence Ramiharivola	Tamatave	Madagascar
	Simona Savarino	Forli	Italie
	Jia Long Xu	Chengdu	Chine
22 ^{es}	Apollinarya Dunaeva	Perm	Russie
	Peter Ntizimira	Arusha	Tanzanie
	Veronica Ortega Alvarez	Mérida	Vénézuéla

25 ^{es}	Bogdan Alexandru	Ploiesti	Roumanie
	Andra Imbrea	Ploiesti	Roumanie
	Teresa Mangialardi	Bari	Italie
	Paolo Massioni	La Haye	Pays-Bas
	Alexandra Motrea	Ploiesti	Roumanie
	Bianca Dora Temes	Pecs	Hongrie
31 ^{es}	Irina Harutyunova	Érévan	Arménie
	Archana Jayakumar	Bombay	Inde
	Marta Kalwajtys	Szczecin	Pologne
	Marta Konieczna	Szczecin	Pologne
	Nelly Rajaonson	Tananarive	Madagascar
36 ^{es}	Baigal Amarbayar	Oulan Bator	Mongolie
	Evgeniya Kartavenko	Catherinebourg	Russie
	Ying Ying Shi	Cochabamba	Bolivie
	Anca Sila	Pitesti	Roumanie
	Catherine Sotnikova	Moscou	Russie
	Neelam Swami	New Delhi	Inde
42 ^e	Vanessa Daisy Viamont Flor	Cochabamba	Bolivie
43 ^{es}	M. O. Andriamampandry Ratsimba	Tananarive	Madagascar
	Lois Heist	Albuquerque	États-Unis
	Balazs Nemes	Pecs	Hongrie
	Corina Zorzor	Constanza	Roumanie
47 ^{es}	Thereza Araujo da Gama	Brasilia	Brésil
	Ricardo Garcia Diaz	La Havane	Cuba
	Ivana Ivancevic	Zagreb	Croatie
	Rashna Maharjan	Katmandou	Népal
	Anna Neganova	Perm	Russie
	Tiago Troia Machado Silva	Rio de Janeiro	Brésil
	Ventzislav Yanev	Sofia	Bulgarie
54 ^{es}	Helena Alves da Sevilha Maillard	Rio de Janeiro	Brésil
	Viraj Bhide	Bombay	Inde
	Shalmali Jadhav	Pune	Inde
	Emma Pap	Pecs	Hongrie
	Georgiana-Alexandra Sasu	Pitesti	Roumanie
59 ^{es}	Luiz Leal	Santo André	Brésil
	Livianiaina Michel Ralijerson	Majunga	Madagascar
	Radhica Ramaswamy	Secunderabad	Inde
	Glynis Saldanha	Bombay	Inde
	Elyan Edwige Vololonarivelo	Tananarive	Madagascar
64 ^{es}	Sushant Bothe	Pune	Inde
	Rebeca Catanescu	Ploiesti	Roumanie
	Carolina Freschi	Florence	Italie
	Rebeca Henriques do Amaral	Sao Paulo	Brésil
68 ^{es}	Neus Lluelles	Barcelone	Espagne
	Adeline Manole	Ploiesti	Roumanie
	Ram Mohan	Trivandrum	Inde
	Margherita Tedeschi	Florence	Italie
72 ^{es}	Ekta Galani	Jaïpur	Inde
	Greisy Gonzales Vasquez	Brasilia	Brésil

72 ^{es}	Nidhi Mahajan Anj Mouradjan Laurie Mychaels Amanda Sarthou Tafita Johnny Soloniaina	New Delhi Érévan Los Angeles Montévideo Tamatave	Inde Arménie États-Unis Uruguay Madagascar
79 ^{es}	Coralyn Griffith Geilan Omer Andy Larry Rakotomampionona Maria del Carmen Torres Vidales Khine Khine Winn	Prétoria Constanza Tamatave Mexico Rangoun	Afrique du Sud Roumanie Madagascar Mexique Birmanie
84 ^{es}	Bwasha Andjelani Enkhchimeg Chuluunbaatar Flavia Fiadone Kateryna Ganziuk Pankaj Khandelwal Ranjani Patil Hélios Ségovia Lubunga Sumaili Sinu Dimitrina Velikova	Arusha Oulan Bator Florence Louhansk Jaïpur Pune Montévideo Arusha Blagoevgrad Bangalore	Tanzanie Mongolie Italie Ukraine Inde Inde Uruguay Tanzanie Bulgarie
93 ^{es}	Seema Israni Sebastian Rosero Aisha Siddiqa Philippe Yang	Quito Bangalore Chengdu Los Angeles Casablanca Brasilia Chengdu	Inde Équateur Inde Chine États-Unis Maroc Brésil Chine
97 ^{es}	Terri Blicharz Douaa Elhami Maria Beatriz Lara Bonilla Lai Wei		

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.

Carnaval français en Russie

Article envoyé par une correspondante de Tchéliabinsk, ville d'un million d'habitants, située à 1 500 kilomètres à l'est de Moscou.

Le 28 février, dernier jour de l'hiver, a été donné à Tchéliabinsk, ville russe proche des monts Oural, un festival de la chanson française : « Le Carnaval français ».

Les organisateurs du festival sont le centre « Amitié » et l'organisation « Maison de l'Amitié du Peuple » de Tchéliabinsk.

La revue *La Langue française* est partenaire de cette belle fête donnée dans la salle de l'Université pédagogique.

Les chanteurs venaient non seulement de la région de Tchéliabinsk, mais aussi des régions voisines, de Perm, d'Orenbourg et d'autres villes.

Les noms des groupes participant au concours étaient typiquement français : « Jour et Nuit », « Les Meilleures »..., et l'âge des participants très varié.

On chantait de bonnes chansons françaises, très appréciées en Russie, telles que celles de Joe Dassin, Patricia Kaas, Lara Fabian, Amel Bent, et d'autres chanteurs et chanteuses, modernes et classiques.

C'était le premier festival de la chanson française dans la région de Tchéliabinsk, mais les organisateurs promettent d'en organiser un autre l'année prochaine, car cette fête a rencontré un grand succès auprès de ceux qui ont du talent et une belle voix, mais aussi auprès de ceux qui aiment la langue française.

Daria Kvasnitsyna

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Vietnam :
Unique quotidien national de langue française au Vietnam, Le Courrier du Vietnam a publié son 5 000^e numéro le 27 avril 2010.

Le Courrier du Vietnam, 33, rue Lê Thanh Tông, Hanoi, Vietnam.

—
Suisse :
Le 3 juin, l'université de Lausanne a décerné un doctorat honoris causa à M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, pour son engagement en faveur du respect de la diversité des cultures.*

Le Festival du film de Locarno (6 - 14 août) a fait la part belle à la Francophonie. Sous le titre « En route vers le XIII^e Sommet », une table ronde a eu lieu le 9 août sur le thème « La Francophonie dans le cinéma ».

Du 4 juin au 22 octobre, les États généraux du français en Francophonie, organisés notamment par les universités de Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel, comprennent quatorze conférences, dont : « Français et multilinguisme dans la science » (Genève, 18 octobre), « Langue et cohésion sociale » (Neuchâtel, 19 et 20 octobre)...

Autres manifestations :

À Lausanne :

• 18 - 19 octobre, à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle : session de la FIPF* sur le thème des littératures d'expression française d'Afrique noire, de Belgique, du Québec et de Suisse romande.

• 19 octobre : 78^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

• 20 - 21 octobre : - 30^e Assemblée générale de l'AIMF*, dont le thème sera : « Villes et universités ».

À Montreux :

- 26^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie.

• 22 - 24 octobre : XIII^e Sommet de la Francophonie.

À Berne, le 20 octobre, à la Maison des Cantons, la FIPF, l'AMOPA* (section suisse), l'Association suisse des professeurs de français et le Fichier français de Berne organisent une table ronde pour témoigner de la vitalité de la langue française face aux défis de la modernité.

—
Chine :

Pour répondre à une demande croissante, la quinzième Alliance française

de Chine a ouvert ses portes à Tianjin, troisième ville étudiante du pays, peuplée de 12 millions d'habitants, située à 30 minutes de train de Pékin.

—
Le 10 juin 2010, Le Grand Prix de la francophonie de l'Académie française a été attribué à Jean Métellus, neurologue spécialisé dans les troubles du langage, poète et romancier haïtien, et la Grande Médaille de la francophonie à Jean-Claude Corbeil, linguiste québécois.

—
La conférence ministérielle de la Francophonie a attribué à la ville de Nice l'organisation des VII^{es} Jeux de la Francophonie en 2013.

—
Congrès et colloques :

• Roumanie, 14 et 15 octobre, à la faculté des lettres de Cluj-Napoca : « Les voix du traducteur - in memoriam Tudor Ionescu », 10^e colloque international consacré aux professions de la traduction et de l'interprétation de conférences.

• Algérie, du 17 au 19 octobre, colloque international organisé par le département de

français de l'université Hassiba-Benbouali, de Chlef : « Paul Robert : mémoire, dictionnaires et enseignement ».

• Grèce, du 21 au 24 octobre, à Athènes, 7^e Congrès panhellénique et international des professeurs de français : « Communiquer, échanger, collaborer en français dans l'espace méditerranéen et balkanique ».

• Bulgarie, du 28 au 30 octobre, à Sofia, colloque international organisé par le Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale de l'OIF : « Le français de demain, enjeux éducatifs et professionnels ».

• Croatie, du 2 au 4 décembre, à l'université de Zagreb, colloque international *Franskontraste* : « Le français en contraste : langue et culture francophones dans l'espace de la communication ».

—
Le 3 novembre, la communauté francophone célébrera le 10^e anniversaire de la déclaration de Bamako : action de la Francophonie en faveur de la démocratie, des droits et des libertés.

—
États-Unis :
Afin de démontrer toutes les raisons d'apprendre le français, de la cuisine à la musique et à la danse, en passant par les sciences, la technique et les métiers, le

cinéma, l'art et l'artisanat, l'AATF* organise, du 4 au 10 novembre, sa 8^e Semaine du français.

—
L'appel à candidatures pour les Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs organisé par l'AUF* est ouvert jusqu'au 31 octobre. Une dotation de 9 000 € sera attribuée, en 2011, à chacun des lauréats.

—
Organisés par l'AIRF*, les 1^{ers} États généraux de la Francophonie décentralisée se tiendront à Lyon le 26 et le 27 octobre.

—
Salons du livre au Canada :
• Salon du livre francophone de l'Alberta (2 - 6 octobre) à Edmonton.

• 6^e Salon du livre de la Péninsule acadienne (8 - 11 octobre, à Shippagan, Nouveau-Brunswick).

• 45^e Salon du livre de Rimouski, Québec (4 - 7 novembre).

• Salon du livre de Montréal (17 - 22 novembre).

• Salon du livre francophone de Toronto (9 - 12 décembre).

—
La prochaine Semaine de la langue française et de la francophonie se déroulera du 13 au 20 mars 2011. « Accueillant, agapes, avec,

chœur, complice, cordée, fil, harmonieusement, main, réseauter » sont les dix mots choisis pour illustrer le thème de la solidarité.

Le livret des dix mots et l'exposition « le français langue de partage » sont disponibles sur simple demande à M^{me} Stéphanie Guyard, DGLFLF*, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris.

Courriel :
stephanie.guyard@culture.gouv.fr

Françoise Merle

*AATF
American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

*AIEF
Association internationale des études françaises

*AIMF
Association internationale des maires francophones

*AIRF
Association internationale des régions francophones

*AMOPA
Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques

*AUF
Agence universitaire de la Francophonie

*DGLFLF
Délégation générale à la langue française et aux langues de France

*FIPF
Fédération internationale des professeurs de français

*OIF
Organisation internationale de la Francophonie

Les

langues

de

l'Europe

Remerciements de Jean Quatremer



Après les félicitations du président de DLF et le discours de Quentin Dickinson, que vous avez pu lire dans le précédent numéro (p. 2 et 16), nous publions ici le discours de remerciements de Jean Quatremer.

Après ce magnifique discours de Quentin Dickinson, je voudrais juste apporter quelques notations.

Ce prix nous a fait extrêmement plaisir, parce que, effectivement, en ce moment, nous avons l'impression d'exercer notre métier dans un environnement hostile.

Bruxelles, c'est un petit peu l'avant-poste de l'influence du français dans le monde. Nous observons les armées étrangères avancer. Et il faut dire que, depuis 1995, nous assistons à un déferlement de l'anglophonie sur Bruxelles et aujourd'hui en France, puisque, comme vous le savez, désormais les grandes écoles et les universités réclament de pouvoir faire les cursus uniquement en langue anglaise pour diffuser les idées françaises à travers le monde.

J'avoue que ce raisonnement m'a toujours paru assez curieux, assez spécieux, parce que je ne pense pas que l'anglais se soit imposé à travers le monde en parlant serbo-croate ou suédois. Or, aujourd'hui, nous voyons nos élites expliquer que pour diffuser les idées françaises il faut parler anglais !

Pour moi, une bonne idée est une bonne idée quelle que soit la langue dans laquelle elle est exprimée et, en tous les cas, la vacuité ne paraît pas brutalement intelligente à partir du moment où elle est exprimée en anglais.

Je considère donc qu'il y a une véritable responsabilité de nos élites politiques dans cette « déroute » de la langue française à Bruxelles, et je la date, très précisément, de la négociation d'adhésion de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche, parce que le gouvernement d'Édouard Balladur a commis une faute politique d'une rare gravité, qui a été de ne pas négocier avec ces pays l'équivalent des accords Pompidou-Heath qui avaient prévu que les Britanniques et les Irlandais s'engageaient à envoyer à Bruxelles uniquement des diplomates et des fonctionnaires maîtrisant le français. Or, en 1993-1994, c'était le début d'une prétendue « modernité à la française », où la modernité passe par un usage de l'anglais et la reconnaissance que le français n'est, somme toute, qu'une petite langue parlée par des tribus lointaines. Lorsque j'en avais parlé à Alain Lamassoure, à l'époque ministre délégué aux Affaires européennes – et européen convaincu –, il m'avait regardé absolument sidéré, se demandant de quoi je parlais. Il n'avait jamais entendu parler de ces accords Pompidou-Heath. Et le résultat a été immédiat et dramatique.

Aujourd'hui, j'entends en France des gens pointer du doigt le grand élargissement de 2004 aux pays d'Europe de l'Est, mais le français a abdicé à partir de 1995 ! C'est à ce moment-là qu'on a vu le nombre de documents en français s'effondrer, qu'on a vu la langue française reculer, tout simplement par un effet normal : lorsque, dans une salle, vous avez quinze personnes dont quatorze parlent et comprennent le français, mais dont une ne le comprend pas, à partir de là on bascule vers l'anglais. C'est exactement ce qui s'est passé.

J'ai vu des gouvernements français accepter de négocier sur des textes en anglais. C'est absolument sidérant !

Il y a eu un refus de se battre de la part de nos élites françaises, je dirais même une volonté de nos élites de promouvoir l'anglais.

Quelques exemples :

- L'Eurocorps n'est constitué d'aucun soldat britannique ou irlandais, et la langue unique de l'Eurocorps – acceptée par les Français –, c'est l'anglais ! Or, il n'y a pas un seul soldat « *native English speaker* ».

- L'Agence européenne de défense : les Britanniques refusent aujourd'hui de payer leur écot au budget de cette agence. La langue unique de cette agence est... l'anglais !

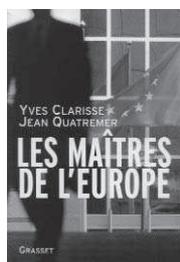
- La France, encore dernièrement, a accepté la nomination de lady Ashton comme ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne – c'est ainsi que je l'appelle, refusant de céder aux Britanniques qui ont réussi à faire enlever cette appellation du traité de Lisbonne. M. Sarkozy a donc accepté la nomination d'un ministre des Affaires étrangères qui ne parle pas un mot de français. (D'ailleurs, elle ne parle un mot d'aucune langue, ce qui est beaucoup plus simple et montre le talent de la personne !) Évidemment, je trouve que c'est absolument dramatique. C'est dramatique, pas seulement pour le français – parce que le recul du français est un fait –, mais c'est dramatique pour le multilinguisme, pour la multiculturalité du projet européen, parce que le projet européen n'est pas d'unifier les cultures, d'effacer les nations et de promouvoir une langue. (Peut-être qu'une langue commune apparaîtra à terme, mais certainement pas la langue d'un pays.) Le projet européen, c'est le respect de la diversité, le respect des États, le respect des États-nations.

Je suis moi-même un fédéraliste européen convaincu. Mais cette Europe dominée par une langue et, en plus, une langue porteuse de valeurs qui ne sont en aucun cas les miennes, ce projet-là, je ne m'y reconnais absolument pas.

Je pense que c'est très dangereux pour l'Europe, parce que nos élites sont en train de réinventer la langue des clercs, une langue dont les peuples sont exclus. On dit aujourd'hui que tout le monde parle anglais. C'est tout à fait faux ! Sur 500 millions d'habitants en Europe, combien seront capables – même dans dix ans, même dans vingt ans – de comprendre ou de parler l'anglais ? C'est une langue réservée à une élite, une élite qui voyage. Quoi qu'on fasse, ce langage des clercs ne pourra qu'exclure les citoyens de la construction communautaire. Je trouve donc cet unilinguisme anglais extrêmement dangereux, extrêmement dommageable pour le projet européen.

Alors, aujourd'hui, je constate que nos gouvernements commencent à s'agiter, commencent, je dirais, à se battre, conscients qu'effectivement quelque chose est en train de leur échapper. Mais, à mon sens, c'est trop tard ! J'ai le sentiment que le combat aujourd'hui est largement

perdu, à Bruxelles. C'est pour cela que j'ai un peu l'impression de recevoir cette médaille comme un soldat tombé au champ d'honneur. Je me battrai jusqu'au bout, car, après tout, en tant que Français j'aime les belles défaites, mais j'ai véritablement le regret d'avoir assisté à cette défaite, défaite portée par nos élites. Cela me fait penser à cette étrange défaite qu'on a dénoncée à une autre époque (Camerone) parce qu'aujourd'hui on considère que – puisque l'anglais, langue dominante, est la langue des affaires – nous devons abdiquer face à cet unilinguisme anglophone. C'est regrettable. On pourra peut-être inverser le cours de l'Histoire, mais cela, dans l'Histoire, s'est rarement vu. Alors peut-être un de Gaulle incarné par Quentin Dickinson à mes côtés sera-t-il capable de porter le combat !



Jean Quatremer, journaliste, est né en 1957.

Formation : Études de droit (spécialisation en droit international privé, droit du commerce international et droit européen).

Carrière : chargé de travaux dirigés à la faculté de droit à Paris X-Nanterre et à Paris II-Assas, il travaille dans un cabinet d'avocats, au Conseil d'État et à la Cour de cassation (1982-1986).

Pour *Libération* : couvre la rubrique « immigration » et, plus généralement, les questions juridiques (1984-1990) ; responsable du cahier « Europe » (1990-1991) ; correspondant auprès de l'Union européenne, chargé de la couverture de l'actualité communautaire (depuis 1992). Il alimente chaque jour depuis 2005, pour *Libération.fr*, son bloc-notes : les « Coulisses de Bruxelles ».

Autres activités : nombreux reportages pour la télévision (France 2, Arte, France 5, Canal+ Belgique) sur des sujets européens ou de société. Correspondance pour les radios RTL, puis RMC. Membre du jury du Prix du livre européen créé en 2007, membre du jury du prix Louise-Weiss du journalisme européen et président de la section française de l'Association des journalistes européens depuis 2008.

Œuvres : *Ces hommes qui ont fait l'euro, querelles et ambitions européennes* (1999), en collaboration avec Thomas Klau, et *Les Maîtres de l'Europe* (2005), en collaboration avec Yves Clarisse.

Distinctions : prix Louise-Weiss du journalisme européen 2006 et prix Konstantinos-Kalligas 2009 décerné par la presse grecque.

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

Sur les 353 entrées du dernier fascicule, 129 sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

PRAME n. f. XVIII^e siècle. Emprunté du néerlandais *praam*, de même sens.

MARINE. Anciennt. Navire à fond plat, à voiles et à rames, qui servait au XVIII^e siècle de forteresse flottante pour la défense des côtes.

Auj. Youyou, souvent utilisé comme annexe d'un yacht.

PRAXIE n. f. XX^e siècle. Dérivé savant du grec *prassein*, « aller jusqu'au bout », puis « exécuter, agir, travailler ».

MÉD. Faculté d'adapter ses mouvements, ses gestes au but recherché.

PRÉBIOTIQUE adj. XX^e siècle. Composé de *pré-* et de *biotique*.

SC. Relatif à ce qui aurait précédé l'apparition de la vie sur la Terre, l'aurait permise ou l'aurait déterminée lors de la formation de la planète. S'emploie surtout dans l'expression *molécules prébiotiques*, molécules organiques, tels des acides organiques, des acides aminés ou des sucres, obtenues aujourd'hui expérimentalement dans les conditions chimiques supposées de l'atmosphère de la Terre en formation. *La présence de molécules prébiotiques sur des météorites*

permet à certains scientifiques d'envisager une origine extraterrestre de la vie. [...]

PRÉDELLE n. f. XIX^e siècle, *predella*, puis *prédelle*. Emprunté de l'italien *predella*, « partie inférieure d'un tableau d'autel ».

BX-ARTS. Bande située dans la partie inférieure d'un retable, généralement divisée en compartiments et représentant des scènes religieuses en relation avec le sujet du tableau. [...]

PRÉFOLIATION n. f. XIX^e siècle. Composé de *pré-* et de *foliation*.

BOT. Disposition des feuilles dans un bourgeon (on dit aussi *vernation*).

PRÉLIBATION n. f. XVIII^e siècle. Emprunté du latin *praelibatio*, « action de goûter, d'effleurer ; offrande préalable », composé de *prae*, « devant, avant », et *libatio*, « libation, offrande, sacrifice », lui-même dérivé de *libare*, « détacher, effleurer, goûter ; offrir une libation ».

DROIT FÉODAL. *Droit de prélibation*, se disait de la coutume féodale qui aurait accordé au seigneur le droit de passer avec l'épouse d'un serf la nuit de noces (on dit plus souvent *droit de cuissage*).

* Extraits du fascicule POURSUIVRE à PRÉSIDE (15 avril 2010) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

JOBARDER v. Duper, tromper, comme on abuse un jobard, qui a l'honnêteté d'un homme libre, qui a une innocence franche.
« ... pour que vous ne soyez pas jobardé par Étienne, dit Finot en regardant Lucien d'un air fin. » (**Balzac.**)
Son plaisir est de jobarder les autres.

JOBARDERIE n. f. Crédulité. Paroles de jobard.
Ennuyer quelqu'un de ses jobarderies.

JOBARDEUR, EUSE n. m. et f. Personne qui jobarde.
Le monde est le terrain où se rencontrent jobards et jobardeuses.

JOCONDE n. m. Homme qui cherche à se faire aimer des femmes et qui y réussit.
« Tu n'es qu'un mauvais sujet, un Joconde, un Lovelace. » (**Scribe et Mazères.**)

JOCRISSE n. m.

1. Terme injurieux. Benêt se laissant gouverner, ou s'occupant des soins du ménage qui conviennent le moins à un homme.

« Si j'avais un mari, je le dis... je ne l'aimerais point s'il faisait le jocrisse. »

(**Molière.**)

2. Valet niais et maladroit.

« C'est dommage que vous n'avez nom Jocrisse ; je croy qu'il vous ferait fort bon voir mener les poules pisser. » (**Cholières.**)

JUGEOTEUR, EUSE n. m. et f. Mauvais petit juge. Personne qui juge les autres sans les connaître.

Il donne son avis à tout bout de champ : c'est un jugeoteur.

JUGEUR, EUSE n. m. et f. Personne qui se plaît à porter des jugements, à critiquer.

« Il était le conseiller et le jugeur terrible qui, devant un tableau, mettait le doigt sur la plaie, jetait sa critique à l'endroit juste. » (**Ed. et J. de Goncourt.**)

« La coterie des juges. » (**Beaumarchais.**)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

COLLAGE 1. (pour : *cut-up*) : Composition faite d'éléments hétérogènes, qui constitue une œuvre originale. **2.** (pour : *bootleg*, « collage musical » ; *mash-up*, *mashup*) : Assemblage, au moyen d'outils numériques, d'éléments visuels ou sonores provenant de différentes sources.

COUPLAGE (pour : *cross-boarding*) : Méthode de production consistant à rationaliser le tournage d'épisodes différents d'une série en regroupant les séquences faisant appel aux mêmes acteurs et à des éléments récurrents tels que les décors et les moyens techniques.

ÉCRAN FRAGMENTÉ (pour : *split screen*) : Procédé qui consiste à juxtaposer à l'écran plusieurs scènes d'une même œuvre correspondant à des actions parallèles ou simultanées ; par extension, la juxtaposition de ces scènes à l'écran.

ÉCUMEUR (pour : *skimmer*) : Système de récupération de déchets solides ou liquides à la surface de l'eau d'une piscine ou d'un bassin d'agrément.

JUPE (pour : *liner*) : Revêtement appliqué sur les parois d'une fosse ou

installé sur une armature, de manière à former un bassin étanche.

LONGUE TRAÎNE (pour : *long tail*) : Modèle économique dans lequel la vente, même en faible quantité, de produits culturels ou d'œuvres destinés à un public réduit ou dispersé devient rentable à long terme grâce au commerce en ligne.

MISE EN SCÈNE D'INTÉRIEUR (pour : *home staging*) : Action consistant à rendre attrayant l'aménagement intérieur d'un bien immobilier en vue d'en favoriser la vente.

TÉLÉ-POUBELLE (pour : *trash television*, *trash TV*) : Programme télévisé vulgaire, racoleur et dégradant.

TÉLÉVISION DE RATRAPAGE (pour : *catch-up television*, *catch-up TV*) : Service à la demande qui permet de voir ou de revoir un programme télévisé après sa première diffusion.

Note : La télévision de rattrapage peut être gratuite ou payante, limitée ou non dans le temps, disponible immédiatement ou seulement après un certain délai par rapport à la diffusion initiale.

* Extraits de « Vocabulaire de la culture et de la communication », publiés au *Journal officiel* le 22 juillet 2010. Signalons aussi, publiés le 24 avril 2010, le « Vocabulaire de l'informatique et de l'internet » et une autre liste du « Vocabulaire de la culture et de la communication », et, publié le 4 juillet 2010, le « Vocabulaire de l'équipement et des transports ». Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

Romanichel

Il est une langue non écrite dont les millions de locuteurs de par le monde sont appelés « gens du voyage » : c'est le **romani**, de la famille linguistique indo-européenne, comme le français.

Chassés au VIII^e siècle de l'embouchure de l'Indus par les bouleversements climatiques, ces gens, devenus nomades permanents, durent s'exiler vers la Mésopotamie, puis, *personae non gratae*, vers la Grèce, où ils s'appellent **Tsiganes**, du grec *atidzo*, « dédaigner, traiter sans égard ». De là, ils migreront vers l'Égypte (d'où leur nom en anglais, *gypsies*, ou en français, **Gitans**) ; puis vers l'Europe occidentale, s'établissant un temps le long du Danube en Transylvanie (d'où leur nom en français de **Romanichels**).

Héros de l'épopée indienne *Ramayana*, ils se nomment également tantôt **Roms**, tantôt **Manouches** (« être humain », en sanskrit), tantôt **Kalé** (« bruns ») en Espagne, au temps de l'Inquisition.

Il n'y a en fait qu'en Roumanie, où ils sont sédentarisés, qu'ils ne portent pas le nom de *Roms*, mais celui de *Valach* (de Valachie).

Quant à l'appellation *Romanichel*, c'est tout simplement la francisation de *Romani chel*, « peuple roumain », alors que *Bohémien* tend à les faire venir de Bohême.

On en dénombre 300 000 en France, 500 000 au Kosovo, 550 000 en Turquie, 600 000 en Hongrie, 800 000 en Espagne, mais plus de deux millions et demi en Roumanie. Certains ont migré dans les Amériques, où ils forment des communautés soudées.

J'ai rencontré l'été dernier à Topana, banlieue pauvre de Skopje (Macédoine), un Américain enseignant l'anglais à de jeunes Roms. La Macédoine est le seul pays du monde où le romani est langue officielle.

Bernie de Tours

NDLR : À lire sur les Tziganes, *Zoli*, superbe roman de Colum McCann (publié en 2007).

Notre pain quotidien

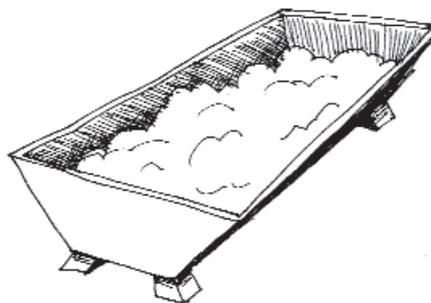
Après nous avoir décrit les ingrédients nécessaires à la fabrication du pain (*DLF*, n° 236, p. 25), le professeur Pierre Delaveau nous fait découvrir les secrets du boulanger.

C'est maintenant au boulanger d'entrer en scène. Apparue sous les formes *bolengarius* (1100), *bolengerius*, traduit en *bolengier*, notre mot **boulangier, -ère** (1299) dérive de l'ancien picard *boulenc*, « faiseur de pains en boule », depuis le moyen néerlandais *bolle*, « pain rond ». L'idée de pain en boule était présente dans le latin *bolla*, passée dans *pollis*, « fine farine de froment ». On peut en rapprocher *poolisch*, terme technique pour un mélange de farine, de levure et d'eau. **Pollen** signifia d'abord « fleur de farine », avant de recevoir un emploi en botanique. **Fleurer** se dit dans le même sens que **fariner**, mais celui qui pratique le dépôt de farine en surface n'en laisse qu'une très faible pellicule.

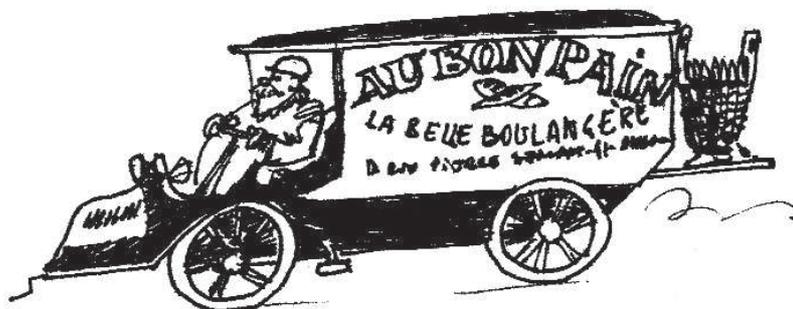
Pointer signifie faire fermenter une pâte additionnée de levain ou de levure, dès la fin du pétrissage, pendant une durée variable.

Tourer, c'est plier en trois ou quatre un pâton de pâte feuilletée après l'avoir allongé.

Le verbe **boulangier** signifie travailler la farine pour en faire du pain, **pétrir** par des efforts pénibles et répétés la pâte élastique et collante, lourde à soulever et rétive aux mouvements brusques. **Boulangier le pain**, c'est donc pétrir la pâte avant de la laisser gonfler par fermentation dans le **pétrin**, à une température convenant à l'activité de la levure, puis de la mettre au four. *Ce pain est bien boulangé.*



Boulangier a éliminé l'ancien français *pesteur*, du latin *pistor*, « celui qui pétrit la pâte », mot dont on retrouve la trace dans **pistou**, nom provençal du basilic, que l'on écrase avant de l'introduire dans des plats, et dans le verbe *pister* du vocabulaire pharmaceutique ancien. Au féminin, **boulangère** désigne à la fois une professionnelle et surtout l'épouse du boulangier – le célèbre film de Pagnol, *La Femme du boulangier*, souligne certains risques du métier à la boutique... Une **boulangère** se disait encore vers les années 1930 d'une voiture adaptée



au transport du pain à la campagne, lorsque le livreur cochait les achats des clients par de simples entailles dans des planchettes de bois avant de faire payer en fin de mois la somme des dépenses.

L'expression a encore été appliquée, par dérision, à une femme prostituée du fait qu'elle gagne le pain quotidien. Chacun sait, par une chanson célèbre, que la boulangère a des écus...

Cette facétieuse dérivation est fâcheuse car, dans la religion chrétienne, le pain est noble et chargé d'un symbolisme eucharistique puissant.

Et la formule du *Notre Père*, reprise de l'Évangile, « *Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour* », se rapporte à la fois à la nourriture physique minimale pour la survie et à la nourriture spirituelle. La parole de Dieu est le pain des fidèles. Saint Honoré est le patron des boulangers. Il a laissé son souvenir dans le nom d'un célèbre gâteau. De la pratique maintenant délaissée du pain bénit* distribué à la fin de la messe, il est resté ce commentaire : **c'est pain bénit** (quelle aubaine !). Enfin, on n'oubliera ni le titre célèbre *Le Pain dur*, de Paul Claudel (1918), ni l'expression tirée du poète Juvénal *panem et circenses*, qui évoquait les distributions de blé et les jeux du cirque

romain, que les empereurs offraient au peuple pour en garder la faveur. L'image nous est restée, avec un éclairage nettement démagogique.

Quant à **mitron** (1610), il s'agit de l'évocation de la coiffure autrefois portée par les jeunes compagnons du maître boulanger, qui lui-même portait une mitre – cela évitait aux cheveux de chuter dans le pétrin...

C'est à la fin du ^xe siècle qu'apparut *pan*, depuis le latin *panis*, donnant **pain** dès 1120. Un diminutif est supposé avec *pastillus*. Il reste le **pan bagnat** en Provence. Au ^{xiii}e siècle, **gagne-pain** (*gaaigne pain*) qualifia d'abord un ouvrier recevant un petit salaire. C'est maintenant ce qui assure la subsistance de quelqu'un, soit un instrument, une activité qui lui sert à gagner sa vie. *Ce petit commerce est son gagne-pain*. Dérivé de *panis*, le *panarium* était la corbeille à pain ; il en viendra **panier** et **paneton**, la corbeille allongée recouverte d'une toile de lin pour laisser reposer la pâte, en fait pour permettre la pleine activité de la levure.

Dans *Les Rues de Paris au ^{xviii}e siècle*, d'Élisabeth Bourguinat, est rappelé le manège incessant de ceux qui, du matin à la nuit, fournissent les halles de la capitale : « À six heures, les boulangers de Gonesse, nourriciers de Paris, apportent deux fois la semaine une très grande quantité de pains. »

Pierre Delaveau

* Voir page 50 « Pourquoi *pain bénit*, mais *jour béni* ? », article de Jacques Groleau.

**À titre de promotion : chaque adhérent
cité dans la revue reçoit deux exemplaires
supplémentaires de DLF.**

La mélodie française ou la force des mots



photo du site « pagesperso-orange.fr/.../ »

Universitaire, diplômé de géopolitique, professeur pendant quelques années, Stéphane Malbec-Garcia a quitté les visions planétaires pour le travail de la voix. Chanteur d'opéra, ténor connu sur les scènes internationales, il nous livre ici ses réflexions sur la mélodie française et le rôle étonnant des mots unis à la musique.

Dire « mélodie française », n'est-ce pas un pléonasme ? Nombreux sont ceux qui chantent en français, mais peu sont ceux pour qui le français chante. La mélodie pose ses conditions : le vers, la prose, la règle et l'intuition de l'accentuation. Dépourvu d'accentuation tonique, le français n'est pas pour autant sans accent : on le phrase, on le tempère.

Dans la mélodie, le chanteur, en harmonie avec l'accompagnateur, pianiste la plupart du temps, se propose d'être un médiateur. Il transmet le sens des mots en les articulant, en les sculptant, en précisant leurs contours. Il est une sorte de luthier des mots. Il impose d'une certaine façon l'accord parfait par la ritournelle du sens prévalant sur le son.

Si le théâtre, avec ses conventions, recourt à l'artifice, si l'opéra donne à l'ego l'occasion de s'exprimer mais sans nécessairement primer, la mélodie, elle, revêt un caractère de partage intime, de proximité, sans être intimiste, encore moins élitiste même si parfois elle l'est devenue.

Plus qu'un savoir, plus qu'une connaissance de l'art, la mélodie est un genre où le chanteur transmet le vrai. Il ne peut se montrer infidèle à l'engagement qu'elle mérite. Par ses thématiques simples et ordinaires, observées ou vécues, le chant du mélodiste est plus celui d'un diseur, d'un narrateur, que d'un orateur. Son texte, ses histoires, qui ne sont qu'exceptionnellement fantastiques ou extraordinaires, mettent l'auditeur en contact direct avec une réalité qu'il peut avoir vécue, ressentie ou qu'il découvrira un jour ou l'autre. Aucune emphase, mais la vie dans sa simplicité. Grâce à la force des mots et de la musique, grâce à leur union fusionnelle, grâce à cette communion entre le poète et le compositeur, s'établit une sorte de communion entre le mélodiste et le mélomane.

Le ténor Michel Sénéchal, évoquant la mélodie française, parlait de la musique des mots, mais aussi de la « peinture des mots ». En effet, si les mots portent en eux leur propre musique, ils portent aussi leur couleur. Ne parle-t-on pas, dans l'art pictural, de ton et de tonalité ? Le poème préexiste seul et peut exister seul. Son antériorité est le ferment même de son attraction, de sa force. Et cette force des mots ne se refuse pas à la musique. Elle est et demeure une entité percutante qui s'allie à l'accompagnement musical, s'oppose à lui, fusionne avec lui, l'interroge ou lui répond dans une sorte de dialogue.

Le même texte a pu inspirer des compositeurs très différents. La composition du tableau reste-t-elle la même ? L'interprète le sait, l'auditeur le sent ! L'interprète est un médiateur, avec pour armes l'articulation, le legato, l'intensité, la projection ; l'auditeur doit s'abandonner à son plaisir du moment, car l'analyse de la phrase littéraire, si vous pensez devoir y recourir, est une opération antérieure et postérieure à l'audition de la mélodie, qui est, elle, une illustration de l'instant. Elle est par nature courte et forme un tout. Que de grandes rencontres au rendez-vous de la mélodie tour à tour charmeuse, drôle, spirituelle, mutine, tragique, touchante ou émouvante : Séverac, Baudelaire-Debussy, Musset, Fauré-Verlaine, Duparc-Gautier, Reynaldo Hahn et Verlaine encore, ainsi que bien d'autres comme Ropartz-Heinrich Heine, Le Braz ou Maurice de

Guérin, Poulenc-Apollinaire, Éluard ou Louise de Vilmorin. La liste peut être allongée, comme celle des grandes voix qui furent celles de mélodistes inoubliables : Camille Maurane, récemment disparu, Gérard Souzay, Charles Panzéra, Claire Croiza ou Mady Mesplé, José Van Dam, François Le Roux...

La mélodie sort du silence et y retourne rapidement... Elle fait chanter les mots, et l'interprète, en ce moment extraordinaire de médiation, de « temps suspendu », retrouvé, sent profondément que les mots naissent des paysages, des climats, du pays, des sentiments partagés et que le français, alors parfait et sublime, chante...

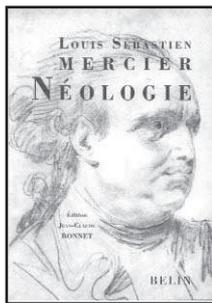
Stéphane Malbec-Garcia

NDLR : On peut écouter Stéphane Malbec-Garcia sur l'internet, par exemple, dans *Les Pêcheurs de perles*, de Georges Bizet (YouTube), ou dans *Lakmé*, de Léo Delibes (Dailymotion).

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Actualité de la néologie



La préface et le *Vocabulaire*, la théorie et la pratique, montrent (DLF, nos 235 et 236) que les créations verbales de Louis-Sébastien Mercier, qui font parfois sourire, obéissent à une logique. Elles répondent à la passion d'un écrivain désireux de transmettre ses convictions personnelles et l'ivresse de la liberté politique, qu'il ne sépare jamais de celle du langage. L'enthousiasme du texte, qui se traduit tantôt par

l'outrance et l'injure, tantôt par un lyrisme enflammé, exprime le rêve d'une langue nouvelle pour un monde neuf. On retrouve l'auteur de *L'an 2440* lorsque Mercier juge possible une sorte de communication immédiate avec le lecteur grâce au « *Simple mot, sans syntaxe et sans grammaire, [capable de suggérer] un tableau raccourci et fidèle de toutes les images de la nature* »¹ ; ou encore, lorsqu'il se met à rêver d'une langue universelle, celle qui « *emprunterait des mots à toutes les langues connues et qui les assujettirait ensuite à sa syntaxe* »². Encore plus utopique est l'idée que, dans une sorte de jeu interactif, « *chaque lecteur du Vocabulaire [pourrait] à son tour modifier le mot créé et lui imprimer une physionomie toute nouvelle* »³. Il y a du soldat de l'an II dans les images guerrières de Mercier⁴ et une générosité quasi mystique dans son désir d'embrasser tout l'univers : « *Hérésier en littérature, c'est agrandir, élargir la carrière.* » Le ton prophétique de certains passages, parfois atténué par l'humour⁵, traduit une sorte d'extase attendrie,

1. Préface, p. 11.

2. Préface, p. 12.

3. Préface, p. 10.

4. « *Je marche avec une phalange de 3 000 mots...* » (préface p. 13, note 1).

5. « *Je pontifierai toujours dans mon église, dont j'élargirai peu à peu les murailles* » (préface, p. 6, note 1). « *Ce qu'on appelle innovations, hérésies, se fond dans le dogme et les novateurs deviennent orthodoxes* » (*ibid.* p. 35).

conforme à la sensibilité de l'époque, lorsqu'il écrit : « *J'aperçois telle révolution heureuse attachée à un mot neuf.* »¹

Mais le piéton de Paris, si attentif à la réalité quotidienne, peut aussi apparaître comme un visionnaire raisonnable qui entrevoit les obstacles possibles à la communication entre les États européens et met en garde les générations futures contre la création d'une langue inventée de toutes pièces par les hommes : « *S'il ne se formait pas une seule langue **impératrice** pour l'Europe entière, d'ici deux à trois siècles... ne serait-il pas nécessaire de dire : "Ne prenez pas une langue factice, Européens... prenez une langue parlée, mais enrichissez-la de tous les trésors de la néologie".* »² Mercier pensait évidemment à la langue française, qui était alors celle de la culture européenne et, depuis peu, celle d'un peuple qui prétendait faire connaître la liberté aux autres États. Certaines entrées du *Vocabulaire* témoignent cependant de sentiments plus sombres. La violence dont Mercier a été témoin pendant la Révolution, et dont il a failli être lui-même victime, lui a fait prendre conscience que le langage n'est pas seulement un trait d'union entre les hommes et qu'il peut aussi être un instrument de mort. La « définition » de l'adjectif **suburbain** contient une attaque indignée contre les démagogues dont les discours ont incité à l'insurrection le peuple des banlieues « *pour étendre sur tous un tyrannique pouvoir* ». Dans le *Nouveau Paris*, édité en 1798, Mercier dénonce plus longuement les crimes de la Terreur, dont il rend responsables les harangues de quelques orateurs et l'ignorance de la multitude. Il accuse le peuple de Paris de s'être laissé entraîner par un rabâchage de mots souvent incompris qui aboutit à des accusations arbitraires et conduisit des milliers d'hommes à une mort qui n'était plus qu'un spectacle banal³ : « *Ce sont toutes ces phrases insignifiantes, et même celles qui étaient inintelligibles, qui ont été le ciment des prisons et des*

1. Préface, p. 31.

2. Préface, p. 19-20.

3. Cf. Entrée « Fournées » du supplément au *Vocabulaire* : « *Le peuple disait : "La journée d'aujourd'hui n'est que de trente" ; et il achevait sa promenade.* »

échafauds. »¹ **On retrouve ici l’engrenage qui va de l’ignorance et de la pauvreté de la langue à la violence**, dénoncé par Alain Bentolila dans son ouvrage *Le Verbe contre la barbarie*, dont *DLF* a rendu compte (cf. n° 224).

Sans lui enlever ses convictions républicaines en matière de politique et de langage, les événements ont conforté Mercier – qui n’avait pas voté la mort de Louis XVI –, dans l’idée que le « *modérantisme* »² est nécessaire à l’écrivain ou à l’orateur qui refusent à la fois les contraintes d’une autorité jugée tyrannique et les débordements de la démagogie et de l’ignorance.

* * *

Le recul du temps permet d’apprécier le succès de l’entreprise et de comprendre les raisons qui, en règle générale, assurent à certains mots nouveaux un accueil favorable, tandis que d’autres ne passent pas dans l’usage.

Certains néologismes qui figurent dans le *Vocabulaire* appartiennent maintenant à la langue courante : *impavide*, traduit du latin et commenté par une citation d’Horace, ainsi que quantité d’autres privatifs³ comme *insalubre* ou *indélicat* ; *bureaucratie*⁴, *prolétaire*, *sensiblerie*, pour ne citer que quelques exemples. Ces mots répondaient à des besoins nouveaux, collectifs et qui ont perduré. À l’inverse, des termes bannis par Mercier, et qui répondaient à ces trois critères, ont subsisté : c’est le cas de *néologisme*, qui a perdu le sens péjoratif que

1. Avant-propos du *Nouveau Paris*. Cf. aussi *Nouveau Paris* 91, déjà cité : « *C’est [le peuple de Paris] qui, stupidement passif devant les massacres journaliers, ne s’en vaudrait pas moins le soir dans les tavernes...* »

2. Mot né pendant la Révolution que Mercier voudrait voir conserver « *comme monument historique* ». Il « *signalait comme parti, comme faction, les hommes modérés, soit magistrats, soit représentants du peuple* ». « *On accusait de Modérantisme pour punir la modération.* »

3. L’Académie était réticente envers les privatifs jusque vers 1740.

4. « *Mot créé de nos jours pour désigner, de manière concise et énergique, le pouvoir étendu de simples commis...* ».

lui avait attribué l'Académie, et de *guillotine*, déjà adopté par le public, qui se souciait peu de la réputation du docteur Guillotin. Les termes qui désignaient des phénomènes éphémères, ou qui ne concernaient qu'une faible partie du public, n'ont pas survécu à leur époque : *modérantisme* a disparu avec les dissensions des Conventionnels. On pourrait citer encore *encachoté* ou *fournée*, au sens métaphorique qu'on lui attribuait alors.

Lorsque Mercier crée des mots, généralement savants et d'origine latine, pour satisfaire ses goûts personnels : *décaput* pour remplacer *guillotine*, *acétabule* pour désigner de façon concise une fiole de vinaigre ; lorsqu'il propose l'onomatopée *clap*, plus suggestive que *boiteux*, il se heurte à l'incompréhension et suscite le rire, parce qu'il a franchi les limites acceptables de l'étrangeté.

Pour communiquer des opinions ou des sensations originales, il arrive que des écrivains inventent des **mots** qui, bien placés dans un **texte**, lui donnent de la vigueur et de l'éclat. Mais le public les accepte s'il en comprend la nécessité, s'il se sent concerné, s'il entre dans les intentions de l'auteur. En outre, le **mot isolé** nouvellement créé ne constitue qu'une partie de **l'assemblage de termes existants** dans lequel il s'intègre et qui, par le son, le sens, le rythme, les images, exprime au plus juste ce que l'écrivain cherche à transmettre. À moins d'écrire pour eux seuls, les écrivains, pour l'essentiel, utilisent l'instrument commun et se l'approprient. Un texte qui comporterait un grand nombre de néologismes que chacun pourrait modifier à sa guise serait incompréhensible. La difficulté consiste à **concilier liberté de création et transmission** du « *tableau de toutes les pensées d'un seul homme... tableau [qui serait] le plus grand... que l'on puisse jamais offrir à l'intérêt, comme à la curiosité des humains* »¹.

On peut énumérer des raisons qui expliquent le succès ou l'échec des néologismes. Il ne faut pas pour autant négliger le rôle du **hasard** : des privatifs comme *imperdable*, *inaboli*, *inadmiré*, que ne signalait

1. Préface, p. 25.

aucune excentricité, ne sont pas passés dans l'usage. Malgré son adhésion à la théorie naturelle du langage, Mercier en convient : « *Les plus belles langues qui aient été connues dans le monde, c'est le hasard qui les a produites, et l'art ensuite qui les a perfectionnées.* »¹ Il en avait accepté le risque au nom de la liberté : « *Songez que la liberté en ce genre, quoique poussée un peu loin, est cent fois moins dangereuse que la gêne et la contrainte.* »²

* * *

Mercier a voulu être le protecteur d'une langue « perfectionnée » – avec plus ou moins de bonheur – par ses soins, et dans laquelle, grâce au pouvoir du **mot isolé** plus qu'à celui de l'assemblage de mots, se réaliserait, pour le cercle des hommes cultivés, l'utopie d'une communication presque parfaite et d'une liberté universelle. L'individualisme, la passion de la liberté (qui n'entraîne pas, chez lui, celle de l'égalité), l'enthousiasme du temps, conduisirent souvent Mercier à adopter des opinions contradictoires et irréalistes. Il convient cependant de minimiser l'audace parfois extravagante de son projet : grâce aux moyens actuels de communication qui permettent une diffusion immédiate et planétaire de mots nouveaux, **clap**, que Mercier voulait substituer à **boiteux**, aurait peut-être connu le succès, plus ou moins durable, qui est celui de **buzz** aujourd'hui. Au-delà de différences dues à l'évolution de la technique et des mentalités, les questions abordées dans la *Néologie* demeurent, à bien des égards, d'actualité, à une époque où de profondes transformations de la société font naître de nouveaux besoins et de nouveaux modes d'expression que l'on voudrait aussi respectueux des règles et de l'usage que la *Néologie*.

Anne-Marie Lathière

1. Préface, p. 5.

2. Préface, p. 7.

Transitifs et intransitifs : mode d'emploi*

Est transitif tout verbe suivi d'un complément d'objet direct (il aime la lecture) **ou d'un complément d'objet indirect** (elle se sert d'un marteau).

Est intransitif tout verbe qui n'admet pas de complément d'objet (voyager, dormir, excepté pour Baudelaire : « *La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse / Et qui dort son sommeil sous une humble pelouse...* »).

Débuter est un verbe intransitif : cette actrice a débuté dans tel film (elle a fait ses débuts), la pièce débute par un long monologue. Dans ce dernier exemple, *débuter* peut être remplacé par *commencer*.

Cependant, *débuter* ne peut pas remplacer *commencer* dans son emploi transitif. *On ne débute pas une émission ou une carrière : on la commence !* Bien que fréquente aujourd'hui, cette construction n'est pas admise en français correct.

Enjoindre est un verbe transitif illustré dans les dictionnaires par la phrase : Je vous enjoins de vous expliquer. Cet exemple prête à confusion : le pronom *vous* pouvant être complément d'objet direct ou indirect, on en déduit à tort que, dans *je vous enjoins*, *vous* est complément d'objet direct. La construction correcte est **enjoindre à quelqu'un de faire quelque chose** : la loi enjoint à chaque citoyen de payer ses impôts, le Conseil a enjoint à la société d'adresser une proposition de distribution commerciale.

Abonder (du latin *abundare*, « déborder », puis, au sens figuré, « regorger ») est un verbe intransitif quand il signifie « être en grande quantité » (les champignons abondent cette année) ou dans l'expression **abonder dans le sens de quelqu'un**, « être tout à fait de son avis ». Il

est transitif indirect dans « avoir en abondance », **abonder en richesses**.

Dans le vocabulaire financier, *abonder* est transitif direct au sens de « contribuer au financement de quelque chose » (abonder un budget, un plan d'épargne salarial).

Cet emploi transitif est incorrect dans la langue générale. Ainsi, *de nouvelles émissions ne peuvent abonder une grille de programmes*, **elles l'alimentent, l'enrichissent, la complètent, l'améliorent**, etc.

* *Lettre interne du CSA* (Conseil supérieur de l'audiovisuel), novembre 2009.

Quant à « quand »...

Il n'est pas rare de constater une certaine méprise dans l'orthographe de ces deux termes : si *quand*, avec un D, est pratiquement toujours écrit correctement, il n'en va pas de même pour *quant*, avec un T, trop souvent confondu graphiquement (et peut-être plus encore) avec le précédent. Cette confusion n'est pas sans gravité, car ces deux mots, homophonie mise à part, n'ont absolument rien de commun.

Quant, mot invariable issu du latin *quando*, de même sens (entre autres), est une conjonction de subordination impliquant le plus souvent un rapport de temps. Avec le sens de « lorsque, au moment où, alors que », on l'emploie pour établir une relation temporelle de simultanéité entre deux événements : **Quant elle est entrée, il est sorti ; Quant le train est parti, elle s'est mise à pleurer** ; il peut arriver que les événements n'aient que l'apparence de la simultanéité, l'un étant en fait antérieur à l'autre : **Quant il a eu fini son repas, il est allé**

se coucher. Avec le sens de « chaque fois que », elle indique une corrélation répétée entre deux faits : **Quand il parle, il ne cesse de remuer les mains**. Elle peut encore suggérer une nuance de cause avec le sens de « du moment que » : **Quand le vin est bon, on peut en boire**, autrement dit, c'est parce qu'il est bon qu'on peut le boire. *Quand* peut encore indiquer une opposition : **Quoi ? Faire du feu quand on est en pleine canicule !...**

Pour sa part, issu du latin *quantus*, **quant**, avec T (et nous insistons sur ce T qui le différencie du précédent), est un ancien indéfini qui n'est plus en usage (il le fut jusqu'au XVI^e siècle) ; il avait alors le sens de « combien de... » : *Quantes heures sont ?*, c'est-à-dire « Combien d'heures sont ? », autrement dit, en français actuel : **Quelle heure est-il ?** Jadis, on employait la locution *quantes fois* avec le sens de « combien de fois ». Cette locution montre que *quant* variait en genre et en nombre. On peut à l'occasion le rencontrer encore, mais rarement, dans l'expression : **toutes et quantes fois** ; cependant, cette expression a maintenant une connotation plutôt ironique et plaisante. Cela dit, *quant* nous a donné un dérivé encore en usage, à savoir **quantième** : **le quantième du mois...** De nos jours, on ne rencontre plus ce mot que sous la forme **quant à**, préposition invariable faisant fonction d'introducteur pour un mot, une phrase ou un membre de phrase : **Quant à mon opinion sur le sujet, je n'en dirai pas plus** ». On le voit par cet exemple, le sens de *quant* est équivalent à celui des syntagmes **en ce qui concerne**, **pour ce qui est de**, etc., autant d'expressions qui n'ont rien à voir avec « quand » et la notion de temps que ce dernier mot implique. On emploie toujours le mot invariable **quant-à-soi** (rester sur son quant-à-soi), forme substantivée d'un ancien *quant à soi* sans traits d'union. **Quant** peut enfin avoir le sens de « au sujet de, à propos de » : **Je suis inquiet quant aux conséquences de ses actions**.

Bernard Moreau-Lastère

Délégation de Bordeaux

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos des yeux

- N'avoir pas froid aux yeux** **Avoir de l'audace. Se dit de quelqu'un qui est brave, ou hardi, effronté.**
« *La gamine n'avait pas froid aux yeux* » (Dumas père.)
- Ouvrir les yeux à quelqu'un** **Lui montrer ce qu'il se refusait à voir, lui révéler quelque chose.**
« *Et de même que je te garde une gratitude éternelle pour m'avoir empêché de consentir à ce qu'on fit une pièce avec la Bovary, tu me remercieras pareillement de t'avoir ouvert les yeux sur la chose en question.* » (Flaubert.)
- Sauter aux yeux** **Attirer l'attention, frapper la vue ; être évident, manifeste.**
« *Il va de soi que si un fait nouveau se produisait, une procédure de révision serait entamée. La conséquence saute aux yeux.* » (Proust.)
- Être tout yeux, tout oreilles** **Être très attentif aux paroles de quelqu'un.**
« *Je ne vous dissimulerai point que je vous envoie au milieu des loups. Soyez tout yeux et tout oreilles.* » (Stendhal.)
- Faire les gros yeux à quelqu'un** **Le réprimander. D'abord, « regarder avec reproche » (XVIII^e siècle, Diderot). Dans le langage enfantin, les gros yeux, comme la grosse voix (généralement paternelle) sont ceux des adultes, des parents, qui extériorisent par cette hypertrophie (celle de l'image parentale) leur désaccord ou leur mécontentement devant l'enfant qui s'est mal conduit.**
« *Je me prosterne aux pieds de maman, et je la supplie de ne me plus faire les gros yeux.* » (Diderot.)
- Avoir les yeux plus grands que le ventre** **Avoir plus d'appétit apparent que réel ; être incapable de manger autant qu'on le désirait. Cette expression, qui apparaît chez Montaigne, a eu diverses variantes, ainsi : *avoir les yeux plus grands que la panse* (au propre comme au figuré).**
« *J'ai entrepris une chose bien difficile, mais il n'y a plus à reculer, il faut la continuer. J'ai peur d'avoir eu les yeux plus grands que le ventre.* » (Flaubert.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Livre blanc, livre bleu, livre rouge...

Du latin *liber*, « tissu végétal, partie vivante de l'écorce », le mot masculin *livre* désigne un ouvrage imprimé. Selon les cas, les usages, voire la volonté d'un scripteur, ce terme prendra, ou non, une majuscule initiale...

- La capitale est obligatoire lorsque l'on parle de l'Ancien Testament : le **Livre**, ou des religions fondées sur un texte considéré comme révélé (Bible, Évangiles, Coran) : le judaïsme, le christianisme et l'islam. On écrit donc : **les religions du Livre**. Il est à noter que si, normalement, les titres d'ouvrages littéraires sont mis en italique dans un texte courant en caractère romain (*Alexandre Dumas père est l'auteur des Trois Mousquetaires*), et réciproquement, il est d'usage de laisser en romain les noms des ouvrages sacrés de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament ainsi que le Coran : *On se reportera, ici, au texte du Pentateuque*.

- Tous les professionnels de l'imprimerie, de l'édition et de la presse (... enfin, presque !) mettent une majuscule à **Livre** quand ce mot désigne la corporation du Livre, celle des imprimeurs et des travailleurs des industries annexes. C'est une tradition bien ancrée... et même bien encrée ! L'hostilité au Syndicat du Livre, organisation ouvrière qui fut très puissante, a joué, et joue encore, un assez grand rôle dans le choix de certains en faveur de la minuscule...

- La majuscule est également suivie dans la locution **Livre blanc**, couramment employée pour dénommer un recueil de documents officiels, une étude administrative, un dossier constitué à la demande du gouvernement... Généralement, on laisse en romain l'intitulé de cette étude, car il n'est pas vraiment, sauf cas spécifique, considéré

comme un titre d'ouvrage. On écrit donc : un Livre blanc ; le gouvernement rendra public demain le Livre blanc sur la protection des grenouilles et des salamandres.

- En langage diplomatique, on recourt, pour désigner un recueil de pièces officielles publié après un évènement important, aux locutions Livre bleu (Grande-Bretagne), Livre blanc (Allemagne), Livre jaune (France), Livre gris (Belgique), Livre rouge (Autriche), Livre vert (Italie)... Dans toutes ces expressions, on n'utilise pas de changement de caractère, et il n'y a pas non plus de mise entre guillemets : Des historiens contemporains se penchent avec curiosité sur le Livre rouge publié en Autriche après la Première Guerre mondiale.

- Le recueil de pensées, de citations, de Mao Tsé-toung (en pinyin*, aujourd'hui : Mao Zedong) a suscité bien des hésitations : en fait, il n'y avait pas de titre, mais une dénomination populaire... Pour cette raison, pendant de nombreuses années, plus d'un auteur a rejeté l'italique comme la majuscule à *livre*, mais en adoptant les guillemets : Les manifestants brandissaient tous le « petit livre rouge ». Aujourd'hui, cette appellation s'est imposée comme un surnom devenu le titre de l'ouvrage, et l'on applique la règle des titres d'œuvres en ce qui concerne les majuscules, mais généralement sans passer à l'italique : Je dois avoir dans ma bibliothèque un exemplaire du Petit Livre rouge ! (Majuscule à *Petit* puisque cet adjectif précède le substantif *Livre*.)

Le présent « livre » n'étant pas épuisé, on en trouvera la suite dans le prochain numéro de *DLF*.

Jean-Pierre Colignon

* Le pinyin est un système de transcription phonétique des idéogrammes chinois (pékinois) adopté par la Chine à la fin du XX^e siècle (je peux témoigner que le journal *Le Monde* reçut en 1975 la note du gouvernement chinois demandant que l'on applique les nouvelles transcriptions, avec des exemples portant sur Mao Zedong, Beijing, etc.).

S'agissant des patronymes, on est passé des noms à trois éléments (Sun Yat-sen, Mao Tsé-toung, Chou En-lai...) à des équivalents sans trait d'union à deux éléments (Sun Zhongshan, Mao Zedong, Zhou Enlai...).

Courrier des internautes

Question : *L'emploi du mot **décade** dans le sens de « période de dix ans » est critiqué. Est-ce justifié ?*

Réponse : Il est abusif de le critiquer, car il n'y a pas de faute. On peut cependant le déconseiller pour éviter une équivoque. D'aucuns ont prétendu que c'est une francisation du latin *deca die*, « dix jours ». Ce sont là des élucubrations sans fondement. La terminaison *-ade* se retrouve dans de nombreux noms féminins : *escapade*, *incartade*, *bousculade*, etc. Le bas latin *decada*, « dizaine », est emprunté au grec *dekas*, *-ados*, « groupe de dix ». Introduit en français au XIV^e siècle, il a d'abord signifié « quantité de dix en général », puis, tout au début du XVII^e, « période de dix ans ou de dix mois ».

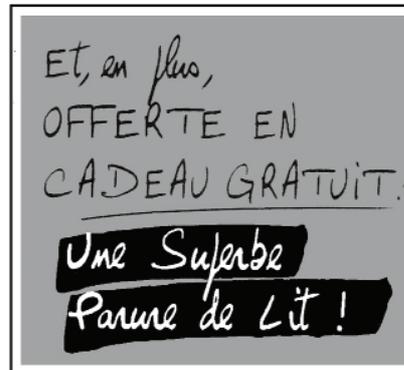
L'Académie explique : « Ensemble de dix, dizaine. Partie d'un ouvrage composée de dix livres, de dix chapitres ».

Le calendrier républicain a imposé cette notion de dix jours en divisant les mois en trois décades. Après le retour au calendrier julien, l'idée est restée.

L'apparition récente de *décennie*, dont les médias se gargarisent à outrance, a fini d'ancrer le concept injustifié de faute dans l'emploi de *décade* au sens de « période de dix années ».

Les spécialistes de la langue recommandent toutefois d'établir la distinction, pour écarter tout risque de mauvaise interprétation, entre *décade*, « période de dix jours », et *décennie*, « période de dix ans », mais ne pas s'y conformer ne constitue pas une impropriété, tout au plus un léger archaïsme. L'Académie constate la fixation de l'usage et recommande également de bien observer la différence.

Jacques Pépin



Les boîtes de Pandore

La langue française est-elle devenue si obscure à nos contemporains que ceux-ci ne puissent s'y guider sans la lumière – blessante pour les yeux et l'esprit – de la redondance sous toutes ses formes ?

C'est ce que semblent penser les communicants de notre pays, toujours plus insistants et audacieux dans la superfluité du discours, comme le montrent les maux langagiers dont débordent nos modernes boîtes de Pandore, qu'elles soient à lettres, à images ou à idées.



Offrir un cadeau gratuit. Peut-on mieux enfoncer le clou dans le scepticisme du chaland ? – Oui : en intercalant l'adverbe « gracieusement » entre l'offre et le cadeau...



Un Américain en colère

Le professeur Robert J. Berg enseigne la littérature française à l'université de Bowling Green (Ohio). Il a déjà publié aux États-Unis, au Canada et en France des ouvrages écrits directement en français. À la demande de notre administrateur Michel Mourlet, il prépare un livre pour défendre la langue française, dont l'anglicisation l'irrite infiniment plus que la plupart de nos compatriotes. Nous reproduisons ici l'une des notes de lecture qu'il rédige pour nourrir et étayer ce livre.

J'avais oublié ma destination : me voici enfin au site de *Madame Figaro* [14 mai 2010]. Voyons... Gastronomie... Ah ! Cuisine. Essayons « Les nouveaux codes du pique-nique chic » : « *Tarte ou cake salé ? Assiettes recyclables ou recyclées ? Smoothie ou not smoothie ? Autant de questions essentielles lorsqu'il s'agit de remplir le panier. Pour ne pas faire de gaffe, suivez nos do and don't et retrouvez tous les indispensables du pique-nique 2010.* » Ce n'est pas mal : le français y prédomine à 83 %. Toutefois, dans la suite je trouve *vintage* (au sens anglais), *must* et *hit* (du moyen franglais) et ceci, que je certifie authentique : *snackez iodé*.

Sans doute l'échantillon n'est-il pas représentatif. Qu'en est-il des autres positions inexpugnables ? À la rubrique Mode, ceci : « *La mode en guest star. Nouvel épisode de la saga fashion : les créateurs puisent leur inspiration devant leur télévision. Mad Men ou Gossip Girl ont pris le relais de Sex and the City.* » Voilà pour le chapeau. Dans le corps de l'article, « *les fashion critiques sont unanimes : la Mad Men's touch est dans la place. Il n'y a qu'à se retourner sur les derniers shows Prada et Louis Vuitton pour être convaincus du phénomène : sur le catwalk, des silhouettes à la taille ceinturée. Une signature définitivement soixante, pour des total looks à la Betty Draper...* ».

On plaisante, n'est-ce pas ? Eh non, hélas. Qui pis est, cette glossolalie ne manquerait pas de défenseurs : « Comment parler autrement

qu'en américain d'un phénomène américain ? » Parler en américain au sens large, bien entendu, comme ici, où non seulement on pille la syntaxe et le lexique américains, mais on glisse le sens d'un mot américain (*definitely*) sous la peau d'un mot français (*définitivement*). Procédé qui, généralisé, mènerait loin : *sauver du temps, disposer de déchets, questionner des assumptions, étude biaisée, mesure drastique...* Ici, on objecte rituellement, exemples à l'appui, que la faute d'hier est l'usage d'aujourd'hui : *réaliser que, une bonne opportunité, d'autres alternatives*, etc. Cet objecteur ne dit, à l'évidence, que la moitié de sa pensée. En voici le reste : *L'anglais d'aujourd'hui, c'est le français de demain.*

Robert J. Berg

Taxer ou traiter ?

Il faut choisir

Une faute est en train de se généraliser dans le langage écrit comme dans le langage parlé : « M. Dupont a *taxé* M. Durand d'*opportuniste* ». Eh bien non ! M. Dupont aurait pu *traiter* M. Durand d'*opportunistE*, voire l'*accuser* d'en être un, mais il n'a pu le *taxer* que d'*opportunistME*. Et si, pour éviter de commettre ce genre de bourde, nous laissons la taxation au fisc, dont la très haute compétence en la matière n'est plus à démontrer ?

François Thouvenin

Le corbeau et le renard

Il faut toujours lire les articles de presse consacrés à la fromagerie : on y fait son beurre. J'ai appris ainsi que dans une entreprise fromagère « *le process de fabrication a été valorisé* ». Pas sûr de comprendre, j'ai interrogé un éminent spécialiste du charabia haut de gamme, qui, après hésitation, m'a confié qu'il pensait comprendre : « la méthode de fabrication a été améliorée ». Mais, m'a-t-il accordé avec un air condescendant, il n'y a pas de quoi en faire un fromage.

Là-dessus, je vois une dame à la télé qui, vantant des crèmes censées faire rajeunir, me dit qu'elles sont « sécuritaires ». J'étais effrayé, car enfin, sécuritaire !, avoir des idées sécuritaires, des pratiques sécuritaires, c'est très vilain. Mais la dame, pas jeune, mais rajeunie, s'obstinait. À la fin, j'ai compris tout seul cette fois-ci, comme un grand, que cette dame ne le prenait pas en mauvaise part, ce sécuritaire-là, et qu'elle voulait dire : « sûr », mais en plus joli.

Les fromageries devraient suivre cet exemple et inventer des fromages sécuritaires. Car enfin, *sûr* est vulgaire, et on risque de confondre avec *sur*, on va le croire suret, aigrelet, ce fromage. Sécurisé, c'est mieux, c'est mieux, puisque c'est plus long, mais enfin, lait cru ou pasteurisé, que vont dire les Américains ? Il a été sécurisé, ce fromage, c'est donc qu'au début, au départ, en amont, c'était un fromage qui pue. S'il est sécuritaire, il va vous faire rajeunir, mesdames, pas de goût, pas d'odeur, nettoyé au Kärcher, excellent.

Finalement, on en revient toujours à La Fontaine. Rien de tel, pour le renard, qu'un fromage pour appâter le corbeau.



Bernard Leconte

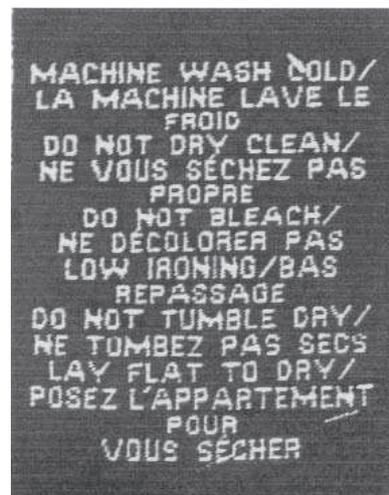
De la valeur des mots...

Les championnats d'Europe d'athlétisme de Barcelone couronnent avec abondance les sportifs français. Sans tomber dans un enthousiasme puéril, un chauvinisme forcément outrancier, on peut s'en réjouir et féliciter des athlètes souvent très méritants. Leur comportement et leurs résultats n'en font que mieux ressortir la médiocrité (euphémisme) – tant au plan moral qu'au plan sportif – d'autres porteurs (pour la dernière fois, espérons-le) du maillot bleu. C'est pourquoi l'emploi du mot *breloques* par un journaliste à propos des médailles de Barcelone est mal adapté, en la circonstance. Traiter de « babioles » lesdites médailles, même avec une intention humoristique – ce qui n'était pas le cas, semble-t-il –, est une maladresse tombant mal à propos. Impair dû à une mauvaise estimation de la valeur ressentie des mots, selon les contextes...

Jean-Pierre Colignon

Vive le bilinguisme !

Bernie de Tours nous a transmis une série de photos d'étonnantes traductions, intitulée :
« Aujourd'hui, il vaut mieux être bilingue ! »



Le Garde-mots

Dans la jungle de la blogosphère, vous trouverez toujours un blog¹ pour vous séduire. Conquis, vous lirez le sujet du jour, celui de la veille, les commentaires, et, incapable de résister, vous adopterez un pseudonyme et y irez de votre propre glose. Et vous y reviendrez. Ce blog sera peut-être « Le Garde-mots » (<http://blog.legardemots.fr/>) !

Le Garde-mots a pour créateur un homéopathe de la région lyonnaise. En page d'accueil, sa devise, encadrant un visage affable : « *J'ai un Garde-mots comme d'autres ont un garde-manger. Pour les mots et le fromage, c'est bien mieux qu'un réfrigérateur.* » Pour expliquer son passage de la médecine à la distribution homéopathique de vocabulaire, le Gardien cite ces émules d'Hippocrate qui ont embrassé les mots et la littérature (Rabelais, Schiller, Tchekhov, Céline). Atteint d'**épistémophilie** (mot traité le 19 octobre 2009), il aime les mots qui lui parlent et veut les partager. Pas de logorrhée (mot absent du blog) : deux entrées seulement par semaine : un mot, une expression, un poème de sa création, une contrainte (une invite à définir des **hapax** (7 avril 2005) qu'il a « forgés » (11 juin 2010), ou une divagation humoristique (« *Ne faites pas tomber votre savonnette quand vous êtes sous la douche* » (7 septembre 2007).

Un mot ? Le plus souvent inédit, érudit ou ésotérique. **Turion²**, par exemple (28 mai 2010). Agrémenté de son étymologie, de sa ou ses significations, enrichi éventuellement d'un synonyme (**hibernacle**, en l'occurrence). Ce mot, qui n'appelle qu'une définition concise, est illustré par une citation de Proust sur l'asperge. Et par une reproduction de la *Botte d'asperges* de Manet : vous apprenez à qui le tableau fut vendu et pourquoi il fut suivi d'un petit tableau d'une asperge solitaire.

Édouard Manet (1832-1883)
Cologne, Wallraf-Richartz-Museum



Parfois, un mot banal, dont vous croyez connaître le sens. Détrompez-vous, le **photographe** était l'aide-bourreau chargé de maintenir la tête du condamné à mort dans la guillotine au moment où le couperet tombait !

Une expression ? Souvent dans l'air du temps, telles **soumission chimique**, **légende urbaine**, **génération Y**. (À quand *femme cougar* et *réseaux sociaux* ?) Quant aux mots en perdition, dans une entrée récente (31 mai 2010), le Gardien suggère de les consommer sans retenue. La mise en bouche – **alexithymie**, **cataglottisme**, **kalepomentaneïnomineïologie**, **panoptique**, **yponomeute**, déjà disséqués – est suivie d'un cortège pléthorique, de **affanure** à **épulotique** à **ianthin** à **pimpesouée** à **waste**... Cent cinquante et un mots. Si vous vous découragez à l'idée d'en chercher le sens, il vous suffit d'effleurer chaque mot de votre curseur pour en avoir une brève définition.

Les commentaires, d'une demi-douzaine à une trentaine selon les jours, sont plus panégyriques que contestataires. Ils illustrent, complètent, se font préciser, félicitent. Les mots concrets (**godillot**) suscitent des images, du Gardien ou des commentateurs. L'art n'est jamais loin des mots.

Le Gardien navigue sur la toile et lit. De tout. Tout mot nouveau, inédit, inusité, oublié, est consigné (éventuellement avec sa définition) dans son Palm (ce qui lui permet de briller opportunément en société). Son compteur affiche 9 849 mots ! Certains champs sémantiques en sont absents : le Gardien ne s'intéresse ni aux sports ni à la voiture. En revanche, il dit aimer la nourriture.

A-t-il regretté d'avoir publié un mot ? Non, mais il s'est étonné d'une réaction d'un autre blog au mot **irénisme**. Quel est son mot favori ? **Adamantin**. Et de citer Verlaine. Un Gardien qui se veut protecteur des mots et admirateur de la poésie.

Élisabeth de Lesparde

1. La Commission générale de terminologie et de néologie prône *bloc-notes* ou *bloc* au lieu de « blog ». Cette traduction n'a pas encore fait son entrée dans la communication quotidienne.

2. Botanique. Jeune pousse souterraine. *Le turion de l'asperge, extrait à l'aide d'une gouge.*

Pourquoi *pain bénit*, mais *jour béni* ?

Vous connaissez tous cette distinction, et vous l'appliquez sans doute rigoureusement, bien conscients qu'il s'agit d'un adjectif dans les deux cas, mais que le participe passé du verbe *bénir* s'écrit toujours sans *t*. Cependant combien d'entre vous en connaissent l'origine, voire la raison ?

Une remarque terminologique s'impose. Vu qu'il n'y a pas de terme commun pour désigner le participe passé et l'adjectif, même les bons auteurs n'ont pas toujours su l'énoncer rigoureusement.

À tout seigneur tout honneur : l'Académie, dès la 1^{re} édition du *Dictionnaire*, donne des exemples clairs, sous la réserve précitée, et se décide à formuler une règle dans la 8^e : « *Ce verbe a deux participes passés* », phrase reprise de sa « fameuse » *Grammaire française* parue trois ans plus tôt (1932), où les exemples sont nettement insuffisants, et où n'est pas appliqué le principe, exprimé dans la 5^e édition, selon lequel « *il faudrait entrer dans un détail qui paroît moins convenir à un Dictionnaire qu'à une Grammaire* ».

Adolphe V. Thomas emploie à peu près cette même formule, et l'illustre, lui, par de nombreux exemples. L'un d'entre eux, « *cette médaille a été bénite* », peut surprendre, mais il se trouve qu'il est analogue à celui que fournit l'Académie, et on peut dès lors se demander si, pour ces deux éminents auteurs, lorsqu'il y a la bénédiction d'un prêtre, le participe passé ne doit pas s'écrire « *bénit* ». Y aurait-il des exemples en ce sens ?

Depuis 1936, Maurice Grevisse exprimait l'exception tant bien que mal et, enfin, dans la 12^e édition (1986), *Le Bon Usage* a trouvé la

formule adéquate : d'une part, « *le participe passé de bénir est béni* », d'autre part, « *béni a un doublet, bénit, qui s'emploie comme adjectif (épithète ou attribut) et qui se dit des choses consacrées par une bénédiction rituelle* ». Vous me répondez qu'il doit bien y avoir des exemples en sens contraire, surtout chez cet auteur ? Il les annonce de façon très claire – si j'ose dire ! « *En réalité, il reste dans l'usage une certaine confusion.* » Cette constatation, Littré nous l'explique : « *Mais cette distinction est toute récente; et autrefois on écrivait indifféremment ces deux formes du participe.* » Malgré l'Académie ? Sans doute ! La forme *bénit* est antérieure à *béni* : elle a coexisté avec deux formes plus anciennes jusqu'au XVI^e siècle, et *béni* est une création analogique sous l'influence des participes réguliers en *-i*. Littré relève que « *le t aurait dû disparaître comme il a disparu de tous les participes en -i; mais il a été conservé par la locution eau bénite; de là proviennent les deux formes.* » Il conclut à un retour au libre usage des deux, sauf dans *eau bénite*.

Un siècle plus tard, Robert souhaiterait « *réserver à bénit son rôle d'adjectif et à béni sa fonction verbale* », à peu près comme l'*Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, à qui la tendance actuelle paraît être dans ce sens. « *En réalité, concluent Grevisse et André Goosse, comme participe, béni a achevé de triompher de bénit, celui-ci survivant surtout comme adjectif fém. dans des expressions figées comme eau bénite* ».

Ce n'est pas François de Closets qui s'en plaindra, mais accepte-t-il aussi que la locution *pain bénit*, oubliée au passage par Littré, et qui se lit fréquemment à défaut de s'entendre, suive elle-même cette tendance à perdre son *t*, sous la plume de quelques « *béni-oui-oui!* » ?

Jacques Groleau

Littérature définitionnelle

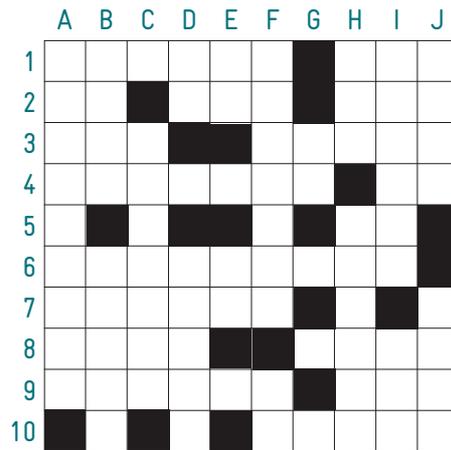
Georges Perec, Raymond Queneau et Marcel Bénabou, oulipiens bien connus, ont créé, vers 1960, le concept de « littérature définitionnelle ». Celle-ci consiste à remplacer, dans un texte donné, tous les vocables signifiants (substantifs, adjectifs, verbes et adverbes) par leur définition – ou par l’une de leurs définitions –, telle qu’elle figure dans un dictionnaire déterminé.

Prenons un extrait de livre. Remplaçons au moins tous les verbes, noms et adjectifs par leur définition... On obtient alors un nouveau texte, bien plus long, et la forêt va sans doute vous cacher l’arbre : à savoir le texte réel, le titre du livre et le nom de l’auteur ! Soyons sympathique (?) en optant pour le début d’un ouvrage, et non pour un paragraphe pris en plein texte. À vous de jouer, en intervenant de façon inverse ! (La réponse, c’est-à-dire le texte exact, se trouve p. 57.)

« Depuis que sa locomotive, et l’ensemble des voitures qu’elle traîne, avait franchi les parties de la ville qui débordent ses limites et les mélanges plus ou moins denses et de couleur variable de produits gazeux et de très fines particules solides qui se dégagent des corps en combustion, ou portés à haute température, de Charleville, il paraissait au sous-officier supérieur ayant obtenu un grade après avoir suivi avec succès l’enseignement d’une école militaire Grange que le caractère hideux de la surface terrestre où vivent les hommes s’anéantissait en se dispersant : il prit conscience qu’il n’y avait plus aisément visible un bâtiment d’habitation isolé des autres. »

Jean-Pierre Colignon

Mots croisés de Melchior



- | | |
|---|--|
| 1. Dieu des Enfers. Ondule dans le vent. | A. Voleur humanitaire. |
| 2. Égyptien qui tape. A la larme à l'œil. A perdu le Nord. | B. Dangereuse quand elle est de fond. Dieu à tête d'épervier. |
| 3. Mamie germanique. Raconte. | C. Fleuve noir. |
| 4. Bon mouton. Pronom. | D. Utile pour tracer des perpendiculaires. Il fait bon s'y rafraîchir. |
| 5. Lettres de Madame de Staël. | E. Célèbre Marseillaise. Autobus parisien cédant la place au tramway. |
| 6. Évêque d'Antioche. | F. QQ. Personnel renversé. |
| 7. Tragédie de Corneille. | G. Possède. |
| 8. Perché sur sa colonne à Piccadilly. Souvent donné à la population. | H. Avait du galon. Petit poisson qui deviendra grand |
| 9. Vers marins. Femme d'Athamas. | I. Fidèle à Andromède. Fille d'Harmonie. |
| 10. Se pare des plumes du paon. | J. Maître de Démosthène. Père de Jason. |

L'Eyja, Alger... des îles qui n'en sont pas

Sur quelques procédés de dénomination toponymique

Nous avons vu dans le numéro précédent¹ que le nom du volcan islandais l'Eyja signifiait « des îles ». Il n'est pas exceptionnel que le nom propre d'un objet géographique soit formé d'un mot générique différent de sa nature. Par exemple, Le Cap ou Trois-Rivières sont des villes.

Un nom commun est employé comme nom propre, mais la signification n'en est pas perceptible quand le mot est étranger. On le dit alors **démotivé**. Il arrive que le nom soit simplement le générique de l'objet. Ainsi Fidji, qui s'écrit *Viti* en fidjien, signifie « île ». Appeler l'archipel *les îles Fidji* est donc étymologiquement un pléonasma², il suffit de dire *les Fidji*. Le Val d'Aran aussi est tautologique, puisque *Aran* vient de « vallée » en basque.

Les apparences sont parfois trompeuses, *Islande* n'est pas adapté de l'anglais *Island*, « île », mais de l'islandais *Ísland*, « pays de la glace »³. Le nom d'Isola, village du Mercantour, connu pour sa station à 2 000 mètres, ne vient pas de l'italien *isola*, « île » ; sa forme dialectale actuelle, *Lieusola*, reste plus proche de *Leudola*, attesté au XI^e siècle, d'une racine prélatine, « pente herbeuse ».

La dérivation sémantique peut relever de différentes figures de rhétorique. Quand le générique employé comme toponyme est différent de la nature de l'objet ainsi dénommé, le déplacement a pu s'opérer par **métonymie**⁴. Les îles de référence pour l'Eyja sont les Vestmann, au large, du nom de la principale de l'archipel.

Le Cap-Vert, n'est pas une péninsule, c'est la république de l'archipel des îles du Cap-Vert. Le cap Vert est, lui, au Sénégal, la presqu'île sur laquelle s'est développée Dakar. Cette ellipse est fréquente, ex. : *les îles* (qui se trouvent au large) *d'Hyères*.

Alger vient de l'arabe *Al-Djaza'ir*, الجزائر, « les îles » (en algérien *Dzayer*). La référence, les îles des Mezghenna, a disparu, ces îlots côtiers ayant été intégrés aux infrastructures du port. Au singulier, *al Djazira*, الجزيرة, est aussi le nom de la chaîne internationale de télévision qatarienne. La référence, une terre entourée d'eau, est alors une presqu'île, celle du Qatar, ou certainement la péninsule Arabique.

Des géographes français employaient le même mot, *Aldjezireh* ou *Aldjezira*, au XIX^e siècle, pour désigner la Mésopotamie (du grec, « entre les fleuves »). Sur la même étymologie, Algésiras, en Andalousie, a été ainsi dénommée parce qu'elle était un îlot de verdure sur cette terre aride. La figure est alors **métaphorique**⁵. Selon l'interprétation habituelle, Lille et l'Île-de-France relèveraient du même procédé : Lille, à l'origine, entourée de marais, et l'Île de France, délimitée par les principaux cours d'eau de la région. À défaut d'attestations anciennes, ce type d'explication est souvent une **remotivation** intuitive. Une telle étymologie, dite populaire (à tort, car dans la plupart des cas ce sont des « savants » qui les ont produites), joue pleinement son rôle social. L'analyse philologique, prenant en compte la forme flamande *Rijssel*, fait dériver Lille d'un anthroponyme (nom de personne) germanique : *Rizili*. Cependant, la remotivation, en *Ylensis* puis *Insula*, « l'île », remonte aux X^e et XI^e siècles. Lille est donc le fruit de cette double origine par convergence morphosémantique.

Ange Bizet

Cercle François-Seydoux

1. *DLF*, n° 236, p. 52.

2. Les deux plus grandes sont simplement Viti Levu et Vanua Levu, « Grande-Île » et « Grand-Pays » ou « Grande-Terre ».

3. « De la glace » plutôt que « de glace », comme on le voit souvent. Toutes les langues n'ont pas en cela la précision du français, la traduction mot à mot en néglige la subtilité.

4. Métonymie : cf. *DLF*, n° 211 (p. 41).

5. Métaphore : cf. *DLF*, nos 175 (p. 43), 186 (p. 15) et 211 (p. 41).

Scientifiques, êtes-vous *logue* ou *logiste* ?

Consultons-nous le **cardiologue** (praticien professionnel), qui lui-même lit les ouvrages des **cardiologistes** (savants désintéressés) ?

Les spécialistes ont bien du mal à y retrouver leur latin... pardon, plutôt leur grec.

Comment distinguer un spécialiste ? est-il Xlogue ou Xlogiste ? Les deux ont-ils la même responsabilité et la même largeur de champ d'action ?

À l'origine, référons-nous au mot grec *logos*, dont le sens premier est : « faculté humaine de penser et de parler » (en toute logique exclusivement, il va de soi, car hors logique... on perd toute référence à une valeur supposée humaine).

L'usage actuel pourrait faire penser que le suffixe *-logiste* (le *logistès*, en grec, est celui qui raisonne, réfléchit) est rattaché aux scientifiques

désintéressés, qui approfondissent indéfiniment un domaine complexe d'activité humaine.

Le suffixe *-logue* serait plus attaché aux applicatifs qui font un métier (lucratif, même si noble) de leur activité à raison... commerciale.

Mais la science de la sémantique a ses limites dans le contexte de la mondialisation.

En effet, les anglophones retiennent de préférence le



suffixe *-logist* (*vulcanologist, accidentologist...* pour désigner des spécialistes experts dans leur domaine), alors que les francophones sont plutôt tentés par le suffixe *-logue* (*volcanologue*¹, *géologue*², *cardiologue, accidentologue*).

Même nos amis québécois, pourtant plus déterminés que nous pour défendre la langue française (et au moins autant pour la qualité de leurs bases de données terminologiques) sont hésitants (« formes en *-logiste* déclarées vieilles ou rares ? en français, pas en anglais »).

Est-on devant un phénomène incontrôlable de dérive des mondes culturels chez les scientifiques et techniciens ? La suite appartient aux **chronologistes** (ceux qui étudient la logique de déroulement des événements dans le temps et donc l'avenir – de manière peut-être scientifique ?).

Georges Gréciet

Cercle Blaise-Pascal

1. Un vieux *volcanologue* est un *vulcanologue* (... en vieux français, *dixit* Larousse).

2. *Géologue*, oui, mais alors pourquoi *minéralogiste* ?

Réponse de la littérature définitionnelle (p. 52)

Il s'agit des toutes premières lignes d'*Un balcon en forêt*, de Julien Gracq (José Corti, 1958) :

« *Depuis que son train avait passé les faubourgs et les fumées de Charleville, il semblait à l'aspirant Grange que la laideur du monde se dissipait : il s'aperçut qu'il n'y avait plus en vue une seule maison.* »

Littérature bien plus « économique », n'est-ce pas ?!

Jean-Pierre Colignon

Tableau d'horreurs

- Citons simplement le texte de l'article paru dans l'hebdomadaire électronique (paraissant sur la toile) *Aix Hebdo* :

« *Tignes, c'est dans les Rocky Mountains ou bien dans les Alpes ? [...]* »

La délégation Pays de Savoie de Défense de la langue française a récemment, et fort à propos, attiré notre attention sur un article du Dauphiné libéré consacré au Bike Park de Tignes. Un article qui a plutôt fait tiquer les membres de cette délégation. Et on comprend rapidement pourquoi à sa lecture. Il y est donc question d'un Bike Park qui offre aux Mountainbikers une multitude de parcours et d'aménagements sur lesquels ils peuvent rider. Et il y en a pour tous les goûts : du downhill (descente) au free style en passant par les jumps (sauts) ou le single track. Quant aux noms donnés aux différentes pistes (pardon, tracks), ils laissent pour le moins songeur. Quelques exemples parmi d'autres : Rocky Trail, Wonderboisses, Smoothie (parcours signalé par un macaron New 2010 sur le plan des pistes !), Jump Around, Easyride ou encore Trailspotting. Seuls quelques parcours héritent d'un nom "en français dans le texte", mais ils sont noyés sous la masse anglo-saxonne.

On se pose la question : lorsqu'un Français remporte une compétition internationale sur une de ces pistes, faut-il jouer la Marseillaise en son honneur, ou bien faut-il lui préférer la Star-Spangled Banner (ou le God Save the Queen, pour rester au moins européen) ? »
Que d'efforts pour être incompris ! À quand la fin de cette anglomanie ridicule, que nous dénonçons avec la délégation DLF des Pays de Savoie ?

- Le 8 juillet, le magazine *Le Point* a publié un article, signé d'un certain Frédéric Martel, intitulé « Français, pour exister, parlez anglais ! ».

Sur trois pages, cet ancien attaché culturel français à New York se livre à une entreprise de démolition de la langue française et de la francophonie. Il ridiculise les institutions et les associations qui œuvrent pour leur défense et leur rayonnement. Il fait l'apologie de la langue anglaise, qui devrait obligatoirement être pratiquée parfaitement et au quotidien par les Français pour sortir de leur médiocrité linguistique.

Et pendant des années M. Martel fut un haut fonctionnaire de la République française ! Une illustration parfaite de la trahison des clercs que nous dénonçons régulièrement.

Nous avons réagi auprès du magazine *Le Point* pour réclamer un droit de réponse. François Taillandier, écrivain et administrateur de DLF, a bien voulu se charger de rédiger un texte en réplique. Le 5 août, ce texte paraissait en bonne place dans *Le Point*. Rendons au moins grâce à cet hebdomadaire d'avoir publié notre réponse, tout en regrettant quand même que le texte de ce M. Martel ait pu trouver une place dans ce magazine, qui défend souvent la langue française et dont nous avons honoré l'illustre chroniqueur, Claude Imbert, en lui attribuant le prix Richelieu en 2008. Relâchement de vacances ?

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur

- La délégation des Pays de Savoie est particulièrement active en ce moment. Après avoir obtenu la parution d'un article dans *Aix Hebdo* (voir « Tableau d'horreurs »), elle a saisi le préfet de région sur l'utilisation croissante de l'anglais par certaines collectivités locales savoyardes. Elle a obtenu une réponse favorable du préfet Jacques Giraud. Il faut dire que c'est lui qui s'était vigoureusement manifesté pour défendre la langue française dans l'affaire « Lyon Airports ». Il est intervenu auprès du préfet de Savoie pour l'appeler à la vigilance. Sera-t-il entendu ?

- William Leymergie, prix Richelieu 1992, reste un amoureux et un défenseur de la langue française. Dans son émission « Télématin », sur France 2, la rubrique « Leçon de grammaire » a été une heureuse initiative. De plus, au cours d'une émission récente, il a corrigé un « *captiver* » par « capter » l'attention. Et il réagit chaque fois qu'un mot anglais ou américain est utilisé par ceux qui l'entourent et rendent leurs discours difficile à suivre. Ainsi, l'un d'eux parlant de « tekdeuse », William Leymergie le reprit en lui demandant d'expliquer ce mot. Le journaliste ayant précisé qu'il utilisait l'expression anglaise *Tech days*, fut prié d'user plutôt de l'expression « journées de la technologie ». Bravo, monsieur Leymergie !

- Au mois de mai de cette année, un député européen danois, M. Ole

Christensen, dans une question écrite à la Commission européenne, sondait ses intentions en matière de langue de travail dans le transport ferroviaire, en suggérant d'imposer la langue anglaise comme pour le transport maritime.

Il lui a été répondu, le 18 juin, par M. Kallas, au nom de la Commission, que « *lors de la préparation de la proposition de directive sur la sécurité ferroviaire il avait été conclu qu'un langage unifié ne se justifiait pas [...], à court et moyen terme [...]. Pour obtenir l'attestation l'autorisant à circuler sur le réseau d'un pays, le conducteur de train doit faire preuve d'un niveau minimum de connaissance de la langue de ce pays* ».

- L'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a été nommé représentant du président de la République pour la francophonie. Il se dit partisan de « *l'intransigeance francophone* ». Dans un article paru dans *Le Figaro* du 21 juin, il regrette que d'éminents Français, occupant des postes de premier plan, aient pris l'habitude de s'exprimer en anglais. « *Ma tâche serait plus facile si, de temps à autre, au FMI, à l'OMC, ou à la BCE, MM. Strauss-Kahn, Lamy et Trichet prononçaient un discours en français* ». Merci, monsieur Raffarin, de rappeler à leur devoir ces hauts personnages qui semblent avoir oublié qu'ils sont français et qu'à ce titre ils ont le devoir de défendre et de promouvoir notre langue.

Marceau Déchamps

La langue française pour Gérard de Cortanze



T. Ohsan/Konow/Albacapress

Invité d'honneur de notre déjeuner du 17 juin (voir p. III), l'écrivain Gérard de Cortanze a présenté son tout nouvel ouvrage : *Passion de la langue française* (Desclée de Brouwer, 234 p., 19 € ; voir l'analyse de Christian Nauwelaers dans le précédent numéro). Nous le remercions d'avoir rédigé pour *DLF* l'introduction de cette présentation.



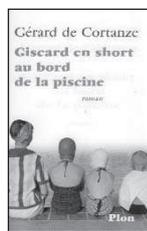
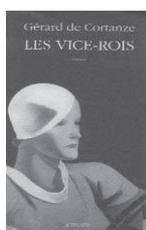
Ne déprisons pas la langue française

La publication en 1549 de *Défense et illustration de la langue française*, fameux livre de Joachim Du Bellay, constitue un acte capital dans l'histoire de notre langue puisqu'il entend assurer au parler populaire, au parler national, une prépondérance défensive sur le latin. Mais que dit-il exactement et que doit-on en retenir aujourd'hui ? On a longtemps reproché à Du Bellay d'avoir utilisé des idées qui étaient dans l'air du temps et qui avaient déjà été exprimées par nombre de ses amis. C'est inexact. Le livre est un véritable manifeste qui

fortifie, développe, complète une position théorique et se pose en acte fondateur. Loin de prôner une langue fermée, enclose sur elle-même, Du Bellay propose de cultiver des genres nouveaux, de mener une réflexion sur les moyens d'enrichir la langue par des emprunts, la fabrication de néologismes et l'utilisation de mots disparus. Il le dit très clairement : « *Notre langue ne doit point être déprisée, même de ceux auxquels elle est propre et naturelle.* »

Ce qui nous est dit là est essentiel. C'est un message pour aujourd'hui. Une langue qui ne crée plus de néologismes est une langue menacée de sclérose, d'appauvrissement, c'est une mer qui s'assèche, une forêt profonde qui se transforme lentement en désert. Au terme de sa vie, le commissaire Antoine San-Antonio, narrateur de ses propres aventures, reconnaît ceci : « *J'ai fait ma carrière avec un vocabulaire de 300 mots. Tous les autres, je les ai inventés.* » C'est un formidable aveu. Une prise de position théorique. Vouloir jouer avec sa langue, c'est lui montrer son amour. Patrick Chamoiseau, Raymond Queneau, Andreï Makine ne disent pas autre chose. Léopold Sédar Senghor les rejoint, ajoutant : « *Le français est une langue à vocation universelle, la langue de la civilisation de l'universel.* » Tout est là. Illustration, oui ; mais aussi, défense. Épanouissement, épanchement, expansion, oui ; mais en se tenant droit, en visant haut, en étant fou de hauteur. Ne pas dépriser sa langue, c'est la priser, c'est-à-dire l'apprécier, l'estimer, lui donner du prix, l'aimer. Il y a un peu plus de 450 ans, les poètes

de la Pléiade ne disaient pas autre chose. Leur souhait est toujours d'actualité. Aimer sa langue, c'est la défendre. Mais il ne faut pas oublier de l'ouvrir à l'autre, à la différence, c'est une preuve supplémentaire d'amour. Et, dans ce sens, la francophonie est une chance pour la langue française : la meilleure façon de ne pas la dépriser, et sa meilleure chance...



Gérard de Cortanze, écrivain, essayiste, traducteur et critique littéraire français, est né à Paris en 1948.

Formation : études de lettres modernes.

Carrière : dans les années 1970, traduit de nombreux écrivains hispanophones (E. Mendoza, C. Fuentes, J. Cortázar...), publie des anthologies de littérature hispanique ; fréquente les milieux d'avant-garde et devient producteur à France Culture et critique littéraire (*Le Monde*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Figaro littéraire*...) ; il occupe diverses fonctions dans l'édition (Belfond, Hachette littérature, Plon, Flammarion, Ramsay, Les Éditions des Femmes...).

Dans les années 1980, écrit de la poésie, des pièces de théâtre radiophoniques, publie un premier roman et, dans les années 1990, des biographies littéraires (Jorge Semprun, Philippe Sollers, J.M.G. Le Clézio...), des monographies sur Antonio Saura, Zao Wou-ki et sur des peintres français contemporains. Depuis 1998, date de la publication des *Vice-Rois*, il s'est lancé dans la rédaction d'une fresque de son histoire familiale, regroupée en quatre cycles.

Parmi ses nombreuses **œuvres** : *Les enfants s'ennuient le dimanche* (1985), *Giuliana* (1986), *L'Amour dans la ville* (1993), *Les Vice-Rois* (1998, nombreux prix), *Cyclone* (2000), *Une chambre à Turin* (2001, prix Cazes-Lipp 2002), *Assam* (2002, prix Renaudot 2002), *Spaghetti!* (2005), *Laura* (2006), *De Gaulle en maillot de bain* (2007), *La Belle Endormie* (2009), *Indigo* (2009, prix Paul-Féval), *Giscard en short au bord de la piscine* (2010).

Titres et décorations : membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique (2005), chevalier de la Légion d'honneur, officier des Arts et Lettres et commandeur de l'ordre de l'Étoile de la solidarité italienne...

Nouvelles publications



LIAISONS GÉNÉREUSES. L'APPORT DU FRANÇAIS À LA LANGUE ANGLAISE, de Thora van Male
Arléa, 2010, 270 p., 18 €

L'ouvrage qu'attendaient, même inconsciemment, tous nos lecteurs et qui va les faire jubiler. Une Canadienne anglophone et spécialiste du français, maître de conférences à Sciences Po Grenoble, nous démontre, preuves à l'appui, que nous n'avons guère de raisons de nous plaindre de l'invasion de la langue anglaise. En effet, depuis la conquête de l'Angleterre par les Normands, c'est bel et bien le français qui s'est imposé outre-Manche... et ne cesse de le faire, contribuant de nos jours encore à l'enrichissement de l'anglais moderne.

En anglais, bon nombre de mots d'origine française sont tenus pour bien plus raffinés que ceux ayant le même sens, mais de provenance « indigène », à savoir saxonne : **abandon** (*give up*)... **construct** (*build*)... **nourish** (*feed*)... **profound** (*deep*)... Certains mots français n'ont aucun équivalent en anglais : **camisole**, **chemise**, **décolleté**, **peignoir**... L'anglais est également friand du qualificatif *French* appliqué à la nature, à la cuisine, aux techniques, à la mode, à la musique.

Et que dire des noms propres français ayant engendré des noms communs en anglais : **bayard**, **beaumontage**, **cavaillon**, **léotard**... Et les noms géographiques : **Couderay** (courtes oreilles), **Glazypool** (glaise à Paul), **Grand Teton** (!), la **Push** (la bouche), **Moyie** (mouillé), **Picketwire** (purgatoire, eh oui), etc. Bref, si vous ne vous précipitez pas sur cet essai aussi érudit que ludique, c'est que vous êtes tout sauf curieux. **Nicole Vallée**

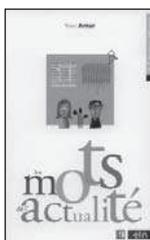


BOUCHE BÉE, TOUT OÛË... OU COMMENT TOMBER AMOUREUX DES LANGUES, d'Alex Taylor

Jean-Claude Lattès, 2010, 270 p., 18 €

Le « Monsieur Europe » des médias français entend nous faire partager son amour des langues, dans tout ce qu'elles ont d'imprévisible, de cocasse, d'in vraisemblable, voire d'intraduisible. Les titres de quelques rubriques devraient suffire à vous mettre en appétit : *Des chats gallois et des trompes d'éléphants* ; *Les pronoms homicides pour nos lectrices* ; *Des gnous, des gays et des moustachus* ; *Yoyo Ma, ma, ma, ma et ma* ; *Des casques, de Camus et de condiments*...

Attendez-vous à de surprenantes révélations : si les Indiens Navajos n'ont aucun mot pour *porte*, les Japonais en ont plusieurs pour *eau*, selon qu'elle est chaude, froide, servie par une geisha, les Allemands n'hésitent pas devant le qualificatif *stinkreich*, « riche à puer », et qui saura distinguer dans l'italien le *medico* du *medicastro* et *mediconzolo* ? **N. V.**



LES MOTS DE L'ACTUALITÉ, d'Yvan Amar

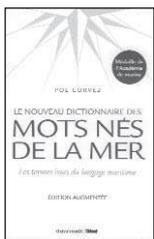
Belin-RFI, 2010, 192 p., 6 €

Voici réunis les expressions et mots de l'omniprésente « Actualité », glanés jour après jour dans les non moins omniprésents médias par un chroniqueur aussi avisé que consciencieux. De A à Z, de *À géométrie variable* à *Zéro sucres*, en passant par *Addiction*... *Climato-sceptique*... *Immigration choisie*... *Mariage gris*... *Première dame*... *Respect*... *Vivre ensemble*... Leur origine nous est fournie, leur signification élucidée, avec beaucoup de pertinence. Que restera-t-il de la plupart d'ici quelques décennies ? **N. V.**



CIEL, MA DICTÉE ! 60 DICTÉES COMMENTÉES POUR PROGRESSER, de Jean-Joseph Julaud, préface d'Anna Gavalda, avec un cédérom de 20 dictées enregistrées
Éditions First, « Au pied de la lettre », 2010, 336 p., 14,90 €

Combien d'ingénieurs, combien de secrétaires ont vu des situations leur passer sous le nez à cause de leur orthographe incertaine ! Un seul moyen pour acquérir le visage des mots et les articuler dans les phrases : la dictée. Jean-Joseph Julaud a eu recours à une soixantaine d'écrivains aussi bien classiques que contemporains pour offrir des morceaux très bien choisis, qu'il explique et assortit de commentaires, de moyens mnémotechniques afin d'éviter les confusions et les erreurs, de trucs pour savoir s'il faut un *r* ou deux, un *p* ou deux. Il a eu aussi la bonne idée de demander une préface à Anna Gavalda, auteur d'ouvrages à succès qui n'a pas oublié qu'elle avait enseigné le français. Elle se montre très tonique et réconfortante : elle avoue avoir beaucoup douté et s'être reportée souvent à l'excellent *Dictionnaire de l'orthographe* d'André Jouette (France-Loisirs). Elle nous livre des remarques sévères ou encourageantes comme : « *Les fautes, ce n'est pas grave d'en faire, mais c'est criminel de ne pas chercher à les éviter.* » ou « *On ne le dit jamais, mais les gens qui galèrent avec l'orthographe deviennent beaucoup plus intelligents que les autres !* » En route pour la dictée. Un disque compact, inséré dans le livre, offre d'ailleurs la possibilité de « s'autodicter ». [Jacques Dhaussy](#)



LE NOUVEAU DICTIONNAIRE DES MOTS NÉS DE LA MER. LES TERMES ISSUS DU LANGAGE MARITIME, de Pol Corvez

Chasse-marée/Glénat, 2010, 714 p., 22 € (édition augmentée, 1^{re} édition 2007)

Médaillé de l'Académie de Marine, ce dictionnaire fera le bonheur de tous les amoureux des mots et de la mer. Pol Corvez a soutenu une thèse en sciences du langage et sémiologie de l'image ; amateur de voile, il navigue depuis de longues années et s'intéresse à ce que le français doit aux gens de mer qui ont tellement enrichi son lexique. De formation universitaire, il a pris le temps de s'appuyer sur le *Trésor de la langue française* et sur les différents dictionnaires maritimes pour nous convaincre que le français courant est truffé de termes de marine – que nous employons souvent même sans en avoir conscience. Dans son avant-propos, il cite à l'appui : *berge, capot, démarrer, dépanneuse, embouteillage, équipement, gare, pagaille, remorquage*, etc. L'ouvrage contient plus de 1 000 entrées avec étymologie et datation, et autant d'entrées dérivées, dont l'usage est passé du lexique nautique au français courant depuis le très ancien *avarie* jusqu'au *tsunami* de 2004. Jolie édition – avec un avant-propos éclairant et agréable à lire, une bibliographie (ouvrages et sites internet), et un index qui distingue les entrées des dérivés –, ce volume est à la fois instructif et distrayant. [Claudie Beaujeu](#)



LA GRAMMAIRE EST UN JEU. 150 QUESTIONS POUR ÊTRE EN RÈGLE AVEC LA GRAMMAIRE, d'Ève-Marie Halba

Librio, « Mémo », 2010, 112 p., 3 €

Après nous avoir révélé – et persuadé – que le français... l'anglais... la philo... la culture... l'économie... sont des jeux, plus amusants les uns que les autres, voici qu'un auteur de cette collection futée s'en prend à la rébarbative, à la redoutable grammaire, devenue, grâce à ces 150 pertinentes questions, un aimable passe-temps, dont les arcanes vous seront désormais familiers. Douze chapitres : Indicatif... Participe passé... Adjectifs... Prépositions et conjonctions...

Subordonnées... Pour chacun, un texte d'introduction explicatif, une douzaine de questions, suivies des réponses dûment argumentées. Et le tour est joué, la grammaire vous a dévoilé tous ses secrets. **N. V.**



PETIT INVENTAIRE DES CITATIONS MALMENÉES, de Paul Desalmand et Yves Stalloni

Albin Michel, 2009, 194 p., 10 €

N'est-il pas agréable – et gratifiant pour notre cher ego – d'être en mesure, mine de rien, de distiller quelque citation pertinente devant un auditoire approbateur ? Hélas, hélas, dans bien des cas, ces citations, dont nous ne mettons pas une minute en doute l'authenticité, sont, sinon fausses, comme nous l'apprennent les malicieux (et érudits) auteurs de cet ouvrage, du moins rudement « malmenées » : elles ne sont pas de leur auteur supposé, leur formulation est erronée, voire les deux à la fois, ou encore elles sont prises à contresens. Alors, ne vous hâtez plus de « rendre à César ce qui est à César »¹, d'assurer que « souvent femme varie... »², d'offrir « votre royaume pour un cheval »³ ou d'évoquer cette « marquise qui sortit à cinq heures... »⁴ et même de vous déclarer prêt à « remettre votre ouvrage cent fois sur le métier »⁵ ... **N. V.**

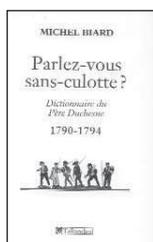
1. Jésus-Christ. 2. François I^{er}. 3. Richard III. 4. Paul Valéry. 5. Boileau.



UNE HISTOIRE DE LA LANGUE DE BOIS, de Christian Delporte,

Flammarion, 2009, 358 p., 21 €

Nous avons déjà rendu compte de deux ouvrages traitant du même sujet (*DLF*, nos 223 et 227) ; celui-ci n'est pas surperflu, car il est très complet dans le temps et l'espace, remontant à la Révolution et parcourant divers pays d'Europe et d'Afrique. Il se veut « une contribution à l'histoire du mensonge et de la sincérité, de la manipulation et de la transparence, des propagandes et de la communication politique », car « la langue de bois est un phénomène historique indissociable des sociétés politiques depuis plus de deux siècles ». Quelques exemples « incontournables » : « La solution du problème de l'emploi suppose une imagination tous azimuts » (le président Giscard d'Estaing, en 1978, après le deuxième choc pétrolier). « Nous assistons aujourd'hui à un ajustement... une correction financière, certes brutale mais prévisible » (la ministre concernée, en 2007). « L'avenir est radieux, mais notre chemin est tortueux » (Mao Zedong). « Nous travaillons avec acharnement à retrouver les coupables » (Poutine à propos des assassinats de journalistes). « Nos médias éduquent et ne pratiquent pas de publicité commerciale » (Fidel Castro). Les Cubains ont une très jolie expression pour qualifier la langue de bois : la *teque-teque*, le tac-tac des mots qui heurtent le crâne dans un bruit sourd. Le dernier chapitre, le plus savoureux peut-être, s'intitule « Peut-on éviter la langue de bois ? » Non, sans doute, avoue l'auteur. « Sources principales » et « Bibliographie » sont aussi éclairantes que copieuses. **N. V.**



PARLEZ-VOUS SANS-CULOTTE ? DICTIONNAIRE DU PÈRE DUCHESNE, 1790-1794,

de Michel Biard

Tallandier, 2009, 576 p., 25 €

Quand le Père Duchesne, de 1790 à 1794, s'est exprimé dans son journal, dirigé par Jacques René Hébert, talentueux folliculaire à l'avant-garde du combat révolutionnaire, il n'y allait pas de main morte pour ce qui était de rugir contre le *daron* et son *architigresse*, l'*aristacrasserie*, les *foutus frelons* et les *freluquets*, qui tous

méritaient la cravate de Guillotin... Or, si aujourd'hui ces expressions ne sont plus employées, si nos gros mots et nos injures ont changé pour la plupart, un certain nombre subsiste, et c'est là l'immense intérêt de ce savoureux dictionnaire que nous devons à un éminent professeur d'histoire. *Appeler un chat un chat... asticoter... triste comme un bonnet de nuit... chercher des poux... retourner comme un gant... ménager la chèvre et le chou... se foutre du qu'en-dira-t-on... manger de la vache enragée...* et bien d'autres qui faisaient partie du langage des sans-culottes. Toutes ont droit à leur explication détaillée, pertinente et enjouée. Index et bibliographie. **N. V.**



BONOBO, GAZELLE ET CIE. L'ÉTONNANTE HISTOIRE DES NOMS D'ANIMAUX SAUVAGES,
d'Henriette Walter et Pierre Avenas

Points Seuil, « Le goût des mots », 2008, 320 p., 8 €

« L'étonnante histoire des noms d'animaux sauvages ». Qui oserait dire le contraire en apprenant que l'écureuil, mais c'est bien sûr, « *peut se mettre à l'ombre de sa queue* », tandis que le chevreuil n'en a presque pas, que l'otarie a des oreilles bien visibles, que le cheval du fleuve, c'est évidemment l'hippopotame, que le chacal est un hurleur, que *wapiti* vient de l'algonquin et *morse* du lapon... De l'agouti à la zorille,

quelque 250 animaux sont présentés, avec d'amusantes anecdotes, des récréations... De sérieux encadrés, quatre index et une table des matières détaillée sont bienvenus. **N. V.**

À signaler :

- de Jean Pruvost :
 - **LE VIN** (Honoré Champion, « Champion les mots », 2010, 126 p., 9 €), préfacé par Bernard Cerquiglini.
 - **LE LOUP** (Honoré Champion, « Champion les mots », 2010, 144 p., 9 €), préfacé par Henriette Walter.
 - **LA MÈRE**, en collaboration avec Samuel Souffi (Honoré Champion, « Champion les mots », 2010, 128 p., 9,90 €), préfacé par Élisabeth Badinter.
- de Nicole Ricalens-Pourchat :
 - **L'ORTHOGRAPHE EST UN JEU. 50 JEUX POUR SOIGNER SES MAUX D'ORTHOGRAPHE** (Librio, 2010, 96 p., 3 €).
 - **LEXIQUE DES FIGURES DE STYLE** (Armand Colin, « 128 », 2010, 2^e édition, 128 p., 9,60 €).
 - **LES FACÉTIES DE LA FRANCOPHONIE** (Armand Colin, 2009, 416 p., 19,20 €).

* * *

- **DU PLOMB DANS LE CASSETIN**, de Jean Bernard-Maugiron (Buchet/Chastel, 2010, 112 p., 11 €).
- **PAROLES DE VIN**, de Marc Lagrange, préface de Michel Lis (Féret, 2010, 3^e édition, 154 p., 19,80 €).
- **LES EXPRESSIONS GRIVOISES DE JADIS**, d'Yves Lamy (Belin, « Le français retrouvé », 2010, 352 p., 8 €).
- **LES MOTS DE LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE**, d'Isabelle Compiègne (Belin, « Le français retrouvé », 2010, 384 p., 8 €).
- **DICTIONNAIRE DES MOTS DU SEXE**, d'Agnès Pierron (Jean-Claude Gawsewitch éditeur, 2010, 896 p., 35 €).
- **DICTIONNAIRE DES VERBES DU FRANÇAIS ACTUEL. CONSTRUCTIONS, EMPLOIS, SYNONYMES**, de Ligia-Stela Florea et Catherine Fuchs, et Frédérique Mélanie-Becquet (Ophrys, « L'Essentiel français », 2010, 269 p., 20 €).
- **LE FRANÇAIS EST UN JEU**, de Pierre Jaskarzec (Librio, « Mémo », 2010, 336 p., 7 €).
- **LE CITOYEN**, de Frédéric Treffel, préface de Jean Cluzel (Honoré Champion, « Champion les mots », 2010, 128 p., 9,90 €).
- **LANGUE MORTE : BOSSUET**, de Jean-Michel Delacomptée (Gallimard, « L'un et l'autre », 2009, 198 p., 18 €).
- **TRÉSORS DE LA POLITESSE FRANÇAISE**, de Sylvie Weil (Belin, « Le français retrouvé », 2009, 192 p., 6 €).